

Cinq ans en 200 dates pour prendre la mesure de la casse

PAR SOPHIE DUFAU
ARTICLE PUBLIÉ LE SAMEDI 5 MAI 2012

du 6 mai au 31 décembre 2007

- **6 mai 2007 : LA NUIT DU FOUQUET'S** : Au commencement était le clan. Pour fêter la victoire, Cécilia Sarkozy (pourtant absente une grande partie de la soirée) a organisé un dîner au restaurant des Champs-Élysées, le Fouquet's. S'y retrouvent des effigies du sport, des figures du capitalisme entrepreneurial, des patrons de journaux, des icônes du cinéma, de la télé et de la variété, des symboles de la mode. En si bonne compagnie bling-bling, Nicolas Sarkozy fera attendre ses électeurs place de la Concorde.



• **7 mai 2007 : YACHT DE BOLLORÉ**. Durant la campagne de 2007, Nicolas Sarkozy avait annoncé que s'il était élu, il se retirerait un instant, s'effacerait pour méditer et « *habiter la fonction* ». En fait de retraite, il se voit offrir une escapade luxueuse sur le yacht de Vincent Bolloré (invité au Fouquet's), le *Paloma*, avec sa femme et son fils, au large de Malte. Retour précipité devant les tollés.

- **16 mai 2007 : GUY MÔQUET**. Première décision du nouveau président de la République : Nicolas Sarkozy annonce que « *la lettre d'adieu de Guy Môquet à ses parents* » devra désormais être lue, chaque 22 octobre, dans tous les lycées de France. Guy Môquet, résistant communiste de 17 ans, fut exécuté en 1941 par les Allemands, avec 26 autres otages. L'utilisation politique de cette lettre offusque et sa lecture aux lycéens tombe dans les oubliettes.

- **18 mai 2007 : 1er GOUVERNEMENT**. Formation du **premier gouvernement de François Fillon**. Naissance du ministère de l'Immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire, confié à Brice Hortefeux. Ouverture à gauche : Bernard Kouchner (Affaires étrangères), Éric Besson (secrétaire d'État de la Prospective et de l'évaluation des politiques publiques) ; Jean-Pierre Jouyet (secrétaire d'État aux Affaires européennes) et Martin Hirsch (Haut commissaire aux Solidarités actives contre la pauvreté) entrent au gouvernement. Fadela Amara suivra, le 19 juin 2007.
- **23 mai 2007 : UN PROCHE À LA POLICE**. Nicolas Sarkozy nomme Frédéric Péchenard, son ami d'enfance, à la tête de la Direction générale de la police nationale. Le rapprochement des Renseignements généraux (RG) et de la Direction de la surveillance du territoire (DST) se concrétise. Avec Michel Delpuech, directeur de cabinet de Michèle Alliot-Marie (et ancien préfet des Hauts-de-Seine), Nicolas Sarkozy veille sur la police.
- **22 juin 2007 : UN PROCHE À TF1**. Laurent Solly, ancien directeur adjoint de la campagne de Nicolas Sarkozy, est officiellement nommé directeur général adjoint du groupe TF1. Une nomination annoncée un mois auparavant par Franck Louvrier, chargé de la communication à l'Élysée. À TF1 toujours, en juillet 2008, Jean-Claude Dassier est nommé directeur de l'information. Arnaud Dassier, son fils, était responsable Internet de la campagne de Nicolas Sarkozy.
- **27 juin 2007 : UN PROCHE À LA DST**. Bernard Squarcini, ami de longue date de Nicolas Sarkozy, est nommé directeur de la surveillance du territoire, en remplacement de Pierre de Bousquet de Florian qui devient préfet des Hauts-de-Seine. Un an plus tard, le 1er juillet 2008, la Direction centrale du renseignement intérieur (**DCRI**) est créée, à l'issue de la fusion entre les RG et la DST. La DCRI s'installe à Levallois-Perret (Hauts-de-Seine). Bernard Squarcini en prend la direction. Les structures et le fonctionnement de la DCRI sont couverts par le « Secret Défense ».



• **5 juillet 2007: CLEARSTREAM, À L'ATTAQUE !** Deux juges et des policiers perquisitionnent au domicile de Dominique de Villepin, dans le cadre des faux listing de la société Clearstream. Dans ces listes falsifiées, l'enquête fera apparaître 228 noms dont celui de Nicolas Sarkozy. Quinze jours après, Dominique de Villepin est mis en examen pour « complicité de dénonciation calomnieuse » et « complicité de vol ». Deux ans plus tard, le 23 septembre 2009, depuis New York, le chef de l'État s'exprime au sujet de l'affaire dont le procès vient de commencer : « Deux juges d'instruction ont estimé que les coupables devaient être traduits devant un tribunal correctionnel ». « Coupables »... Villepin dépose plainte contre le président pour « atteinte à la présomption d'innocence ». Au final, le 2 mai 2011, après le procès en appel, Dominique de Villepin est relaxé. La thèse d'un complot ordonné par ce dernier contre Nicolas Sarkozy s'est effondrée.

• **24 juillet 2007: INFIRMIÈRES BULGARES.** Cinq infirmières et un médecin bulgares arrêtés en Libye, le 9 février 1999, et accusés d'avoir inoculé le virus du sida à 393 enfants, sont libérés. Cécilia Sarkozy, l'épouse du président, joue un rôle très actif dans cette affaire diplomatique. Elle se rend une première fois en Libye, le 13 juillet, et y retourne dix jours plus tard accompagnée de Benita Ferrero-Waldner, commissaire européen chargée des Relations extérieures et de Claude Guéant, secrétaire général de l'Élysée. Cependant, sur ordre de l'Élysée, elle refuse de répondre de son rôle devant la commission parlementaire.

• **26 juillet 2007: LOI SUR LA RÉCIDIVE.** C'était une promesse de campagne, c'est la première loi d'ampleur. Examinée selon la procédure d'urgence, et portée par Rachida Dati, **la loi sur la récidive et**

les peines plancher instaure des peines minimales (de l'ordre d'un tiers des peines maximales encourues) contre les récidivistes. Elle permet aux juges de s'affranchir de l'excuse de minorité pour les récidivistes de plus de 16 ans, et oblige à une expertise psychiatrique avant nombre de remises en liberté. Seules des garanties « exceptionnelles » de réinsertion peuvent permettre d'y échapper. Pour les syndicats de magistrats, cette loi est contraire au principe d'individualisation des peines.

• **2 août 2007 : VACANCES AMÉRICAINES.** Nicolas Sarkozy, son épouse Cécilia et leur fils Louis, accompagnés notamment de Rachida Dati, ont délaissé la résidence d'été des présidents français, à Brégançon, pour séjourner à Wolfeboro une station estivale huppée du New Hampshire aux États-Unis. Selon le *Boston Globe*, la famille Sarkozy réside dans la luxueuse villa d'un ancien dirigeant de Microsoft, louée 22 000 euros la semaine. Qui paye ? « Des amis », fait répondre le Président.

• **21 août 2007 : BOUCLIER FISCAL.** La loi TEPA (travail, emploi et pouvoir d'achat) est promulguée. Le « Travailler plus pour gagner plus » de la campagne se traduit dans les faits par un bouclier fiscal (qui plafonne l'impôt à 50 % des revenus) pour les plus riches et par la défiscalisation des heures supplémentaires. Une loi qui joue contre l'emploi : les heures supplémentaires sont désormais moins chères que les heures réglées pour un emploi en CDD ou en intérim. Et contre les finances publiques : en 2008, 18 800 personnes ont bénéficié du bouclier fiscal (coût total pour l'État, 600 millions d'euros). En 2009, 18 764 contribuables en bénéficient (coût pour l'État, 678 millions d'euros). En 2010, 14 443 contribuables en profitent (coût pour l'État, 591 millions d'euros).

• **3 septembre 2007: GDF PRIVATISÉ.** Les conseils d'administration de Suez et GDF donnent leur feu vert à la fusion des deux groupes. La privatisation de Gaz de France est actée, et l'État garde 35 % du capital. Deux ans plus tard, *Libération* révèle que le vice-président de GDF-Suez, Jean-François Cirelli aurait vu, en 2008,

son salaire augmenté de 180 %. Selon le rapport annuel du groupe, la rémunération du vice-président serait passée, grâce à la fusion GDF-Suez, de 460 000 euros à 1,3 million d'euros. Ceci avec la bénédiction de l'État, qui compte plusieurs administrateurs au sein du groupe.



12 septembre 2007: TESTS ADN. Un amendement du député Thierry Mariani prévoit des tests ADN pour les candidats à l'immigration dans le cadre du regroupement familial. Ce texte provoque immédiatement un tollé, des associations aux partis d'opposition, en passant par les instances religieuses, scientifiques et éthiques. En octobre, les opposants à ce texte organisent un concert au Zénith auquel participe Carla Bruni, qui n'était pas encore Bruni-Sarkozy.

- **15 octobre 2007: LE DIVORCE.** Cécilia fut la deuxième épouse de Nicolas Sarkozy. Après des semaines de secret de polichinelle, leur divorce est annoncé. En mars 2008, elle épousera Richard Attias.
- **19 octobre 2007: TRAITÉ DE LISBONNE.** Le Conseil européen de Lisbonne approuve le texte du Traité qui est signé le 13 décembre 2007 par les 27 chefs d'État ou de gouvernement. En France, le texte est ratifié le 10 février 2008 par les députés et les sénateurs. Nicolas Sarkozy préfère la ratification parlementaire au référendum après le « Non » français à la Constitution européenne du 29 mai 2005.

- **30 octobre 2007 : 172% D'AUGMENTATION.** Les députés accordent 172 % d'augmentation à l'indemnité du président de la République. De 7 084 euros, l'indemnité nette mensuelle du président de la République passe à 19 331 euros.

Sur mediapart.fr, une vidéo est disponible à cet endroit.

- **6 novembre 2007 : COLERE À GUILVINEC.** Sur le port de pêche du Guilvinec (Finistère), 300 marins-pêcheurs attendent le président de la République venu tenter d'apaiser leur colère face à la flambée des prix du pétrole. Nicolas Sarkozy perd son sang-froid, répondant à un pêcheur : « *Toi, si tu as quelque chose à dire, tu as qu'à venir ici !* »
- **14 novembre 2007 : NOMMÉS PAR RACHIDA DATI.** Près d'un tiers des procureurs généraux est renouvelé au conseil des ministres. La ministre de la justice, Rachida Dati, justifie ce mouvement, d'une ampleur rare pour ces postes sensibles, par sa volonté de féminiser la hiérarchie judiciaire. Elle passe outre les avis défavorables du Conseil supérieur de la Magistrature (CSM).
- **11 décembre 2007 : KADHAFI À PARIS.** Pour la première fois depuis 1973, le colonel Mouammar Kadhafi est reçu à Paris. Le Guide de la révolution libyenne, y reste cinq jours. L'invitation avait été lancée par Nicolas Sarkozy peu après la libération des infirmières bulgares, alors que ce dernier s'était rendu à Tripoli.
- **15 décembre 2007: ET CARLA APPARUT.** C'est à Disneyland Paris que Nicolas Sarkozys et Carla Bruni annonce à la France leur liaison. Les photos très autorisées du couple feront la Une des journaux. Dix jours plus tard, le couple se rendra en Egypte à bord d'un avion privé appartenant à Vincent Bolloré. Les photographes ne sont jamais loin du Président portant le fils de Carla Bruni sur ses épaules. Ils se marieront le 2 février 2008 et leur fille, Giulia, naîtra le 19 octobre 2011.

Gandrang, "Casse toi...", Tarnac, fichier Edvige, le pape à l'Elysée, affaire Tapie...

du 1er janvier au 31 décembre 2008

- **1^{er} janvier 2008 : LE DROIT AU LOGEMENT OPPOSABLE.** La loi Dalo (Droit au logement opposable) du 5 mars 2007 entre en vigueur. Le gouvernement estime qu'elle concerne « environ 3 millions de personnes souffrant de "mal logement", voire d'absence de logement ». Cette loi fait obligation à l'État de trouver un logement ou un hébergement aux personnes qui en font la demande, sous peine de recours en justice. La loi n'aura pas beaucoup d'effets : malgré les condamnations, l'État ne reloge toujours pas.
- **8 janvier 2008 : FIN DE LA PUB SUR FRANCE TÉLÉVISION.** À la surprise générale, lors d'une conférence de presse, Nicolas Sarkozy annonce la suppression de la publicité sur la télévision publique au 1^{er} janvier 2009. Cette mesure masque une réforme autrement plus importante : les présidents de France Télévisions, de Radio France et de la société en charge de l'audiovisuel extérieur (RFI, France 24, TV5) sont désormais nommés par décret du chef de l'État pour cinq ans. Ils peuvent être révoqués par décret avec l'aval d'une majorité des membres du CSA.
- **16 janvier 2008 : SANCTIONS DE FONCTIONNAIRES.** Yannick Blanc, directeur de la police générale de la Préfecture de police de Paris (DPGPP), chargé des étrangers en situation irrégulière, apprend qu'un décret présidentiel met fin à ses fonctions. En juillet 2006, Yannick Blanc avait confié au *Monde* que « plusieurs milliers » de sans-papiers allaient être régularisés. Ce qui ne fut pas du goût de son ministre de tutelle, Nicolas Sarkozy. Un autre fonctionnaire, contrôleur de gestion au ministère des Affaires étrangères, Jean-François Percept, est lui aussi sanctionné par le Quai d'Orsay : le 21 novembre 2007, dans une interview au *Monde*, il avait affirmé comprendre qu'« on puisse avoir honte d'être fonctionnaire ».
- **4 février 2008 : PROMESSE DE GANDRANGE.** En visite à l'usine ArcelorMittal de Gandrange (Moselle), où près de 600 emplois doivent être supprimés, Nicolas Sarkozy annonce que l'État est

prêt à prendre en charge des investissements sur le site. L'usine fermera 14 mois plus tard, sans aucun geste de l'État.



- **13 février 2008 : SHOAH.** Au cours du dîner annuel du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), le chef de l'État propose de « confier la mémoire » d'un enfant français victime de la Shoah à chaque élève de CM2. 11 000 enfants juifs de France ont été assassinés par les nazis. Simone Veil, présente au dîner, juge l'idée « insoutenable ». La proposition restera au stade de l'annonce.
- **17 février 2008 : CARTE JUDICIAIRE.** Le *Journal officiel* publie les décrets du 15 février réformant la carte judiciaire. 178 tribunaux d'instance, 23 tribunaux de grande instance et 55 tribunaux de commerce sont supprimés. En parallèle, 7 tribunaux d'instance et 7 juridictions de proximité et 6 nouveaux tribunaux vont être créés.
 - *Sur mediapart.fr, une vidéo est disponible à cet endroit.*
- **23 février 2008 : COLERE AU SALON DE L'AGRICULTURE.** « Casse-toi, pov'con », est ce qu'il restera de la visite du chef de l'État au Salon de l'agriculture. Prenant un bain de foule et avide de mains à serrer, le Président n'a pas supporté qu'un visiteur d'un certain âge lui lance : « Ah non, touche-moi pas ! ».
- **25 février 2008 : RÉTENTION DE SÛRETÉ.** La loi instaurant la rétention de sûreté est promulguée. Elle crée des centres d'enfermement à vie pour les criminels dangereux, appelés « centres socio-médico-judiciaires ». Ils sont

censés y venir après avoir purgé leur peine. Le 21 février, le Conseil constitutionnel refuse que cette loi soit rétroactive et qu'elle s'applique aux personnes déjà condamnées. Le chef de l'État demande au premier président de la Cour de cassation de faire des propositions permettant de rendre le texte immédiatement applicable. Le secrétaire général de l'Union syndicale des magistrats (USM) souligne que : « *Jamais un président n'a demandé au président de la Cour de cassation comment contourner une décision du Conseil constitutionnel.* »

- **16-18 mars 2008 : PREMIER REVERS ÉLECTORAL.** La droite perd près de 40 grandes villes aux élections municipales, dont Toulouse et Strasbourg. Le PS gère à présent 25 villes de plus de 100 000 habitants contre 12 pour la droite.
- **4 avril 2008 : MOINS DE FONCTIONNAIRES.** Le gouvernement annonce le deuxième volet de la **Révision générale des politiques publiques (RGPP)**. Le premier avait été dévoilé en décembre 2007, le troisième et dernier le sera en juin 2008. À travers 374 décisions, la RGPP vise à permettre des économies de plusieurs milliards d'euros, en réformant le service public et, notamment, en ne remplaçant pas un fonctionnaire sur deux partant en retraite.
- **15 avril 2008 : LA MAISON A 15 €/JOUR.** Christine Boutin, ministre du logement, lance la **maison à 15 euros par jour**, destinée à favoriser l'accès à la propriété des familles modestes. « *Remise des clés à 30 000 heureux propriétaires d'ici fin 2010* », clame-t-elle. Bilan : en août 2009, *Libération* constate qu'« *entre 4 000 et 5 000 projets* » seulement sont en cours et rien qu'une poignée de maisons ont déjà été livrées.
- **30 avril 2008 : EMPREINTES ET FICHER.** Instauration du passeport biométrique contre l'avis de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil), qui **juge les données recueillies « de nature à porter une atteinte excessive à la liberté individuelle »**. En France, ce passeport s'accompagne de la constitution d'un « système de traitement automatisé de données à caractère

personnel », selon les termes du décret. Autrement dit, un fichier. Celui-ci s'appelle « DELPHINE » et prévoit de conserver les données pendant 15 ans ; 10 ans, pour les mineurs.

- **7 mai 2008 : RETRAITES.** L'allongement de la durée de cotisation à 41 ans en 2012, dans le cadre de la réforme des retraites, est confirmé en conseil des ministres. Cette réforme s'inscrit dans la loi Fillon de 2003.



13 juin 2008 : ANARCHO-AUTONOME. Une note du ministère de la Justice transmise aux parquets, et relative à « *la multiplication d'actions violentes susceptibles d'être attribuées à la mouvance anarcho-autonome* », fait référence aux manifestations de soutien à des prisonniers ou à des étrangers en situation irrégulière. Les procureurs doivent informer le parquet anti-terroriste à Paris. Six mois plus tard, des « *présomés terroristes* » soupçonnés d'avoir saboté des lignes SNCF étaient interpellés à Tarnac.

- **27 juin 2008 : RENSEIGNEMENT.** La Direction centrale du renseignement intérieur (DCRI) est née par décret. Elle est opérationnelle le 1^{er} juillet suivant. Ce texte précise les missions et l'organisation de cette nouvelle structure qui se substitue à la DST et à la DCRG. La DCRI assure quatre missions principales : la lutte contre l'espionnage et les ingérences étrangères, la lutte contre le terrorisme, la protection du patrimoine et la sécurité économique, et la surveillance des mouvements subversifs violents et des phénomènes de société précurseurs de menaces.



1er juillet 2008 : FICHER EDVIGE. Création par décret du fichier EDVIGE (Exploitation documentaire et valorisation de l'information générale) visant « au traitement automatisé de données à caractère personnel ». Il doit recenser les personnes de 13 ans et plus « ayant sollicité, exercé ou exerçant un mandat politique, syndical ou économique ou qui jouent un rôle institutionnel, économique, social ou religieux significatif ». Des informations « relatives à la santé ou à la vie sexuelle des personnes » doivent être enregistrées. En quelques semaines, **la pétition « Non à Edvige »** recueille plus de 200 000 signatures. Ce décret est retiré le 19 novembre 2008. En décembre, le rapport du groupe de contrôle des fichiers de police et de gendarmerie révèle l'inflation des fichiers de police. On en comptait 36 en 2006, il y en a 45 en 2008 et en janvier 2009, l'ADN de plus d'un million de personnes aura été enregistré. Un quart de ces fichiers n'ont aucune base juridique, comme le démontrera un rapport de l'Assemblée nationale, en mars 2009.

- **2 juillet 2008 : INGRID BETANCOURT.** Après plus de six années de captivité dans la jungle colombienne, Ingrid Betancourt et 14 autres otages sont libérés lors d'une opération surprise de l'armée colombienne contre les Farc. Deux jours après sa libération, le 4 juillet, Ingrid Betancourt est accueillie à sa descente d'avion en France par Nicolas Sarkozy et son épouse. Une heure plus tard, ils sont côte à côte dans les salons de l'Élysée.
- **11 juillet 2008 : BINGO POUR TAPIE.** Au terme d'une procédure arbitrale, Bernard Tapie obtient 403 millions d'euros dans le litige qui l'oppose au Crédit

Lyonnais au sujet de la vente de la société Adidas, en 1996. Il touchera 304 millions nets. Dix jours plus tard, la ministre de l'économie, Christine Lagarde, reconnaît que des instructions ont été données pour soutenir la procédure arbitrale contre la procédure judiciaire classique. En mai 2011, le procureur de la Cour de cassation, Jean-Louis Nadal, demande une enquête pour « abus d'autorité » portant sur le rôle de Christine Lagarde. **Selon le rapport de la Cour des comptes**, la ministre de l'économie a, à plusieurs reprises, pris des décisions contraires à l'avis des services de Bercy dans le règlement de cette l'affaire, décisions jugées « *contraires aux intérêts* » de la puissance publique.

- **13 juillet 2008 : RECORD POUR UN SOMMET.** Nicolas Sarkozy préside à Paris le sommet fondateur de l'Union pour la Méditerranée, qui réunit au Grand Palais 43 pays européens et méditerranéens. Ce ballet diplomatique de deux jours coûtera 16,6 millions d'euros à l'État français. En octobre 2009, la Cour des comptes fustige « *le caractère hors norme* » des dépenses.

Vidéo disponible sur mediapart.fr

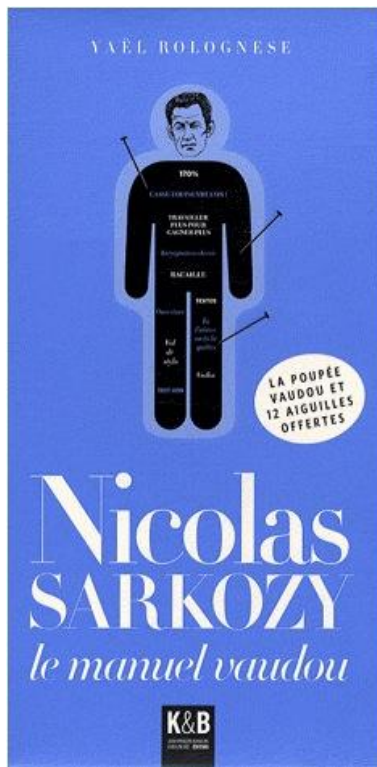


14 juillet 2008 : LA SYRIE SUR LES CHAMPS. En dépit des protestations des organisations de défense des droits de l'Homme, le président syrien Bachar el-Assad assiste au défilé du 14 Juillet sur les Champs-Élysées.

- **21 juillet 2008 : RÉFORME DES INSTITUTIONS.** Le Parlement réuni en Congrès à Versailles adopte **la réforme des institutions**, par 539 voix contre 357, soit une seule voix de plus que la majorité requise des 3/5^e des suffrages exprimés. Jack Lang n'a pas suivi le groupe socialiste et a voté pour.
- **23 juillet 2008 : SERVICE MINIMUM D'ACCUEIL.** L'Assemblée nationale adopte la loi sur le service minimum d'accueil dans les

- écoles primaires et maternelles. Désormais, les mairies ont l'obligation de mettre en place des structures d'accueil des élèves les jours de grève dans l'Éducation nationale.
- **24 juillet 2008 : PRINCESSES DE CLÈVES.** C'était une simple table ronde sur le thème des « vacances pour tous », l'éducation populaire et la politique en faveur du bénévolat et de la jeunesse. Nicolas Sarkozy souligne que le bénévolat, « *ça vaut autant que de savoir par cœur La Princesse de Clèves* ». Le 23 février 2006 à Lyon, lors d'un meeting de campagne, Nicolas Sarkozy déclarait déjà : « *L'autre jour, je m'amusais (...) je regardais le programme du concours d'attaché d'administration. (...) Il y a un sadique ou un imbécile, choisissez, qui avait mis dans le programme d'interroger les concurrents sur La Princesse de Clèves. Je ne sais pas si cela vous est souvent arrivé de demander à la guichetière ce qu'elle pensait de La Princesse de Clèves... Imaginez un peu le spectacle !* » Au Salon du Livre 2009, nombre de visiteurs arboraient un pin's « Je lis la Princesse de Clèves »
 - **12 août 2008 : CONFLIT EN GÉORGIE.** Le président français se précipite à Moscou et à Tbilissi pour négocier un cessez-le-feu entre la Russie et la Géorgie dont les hostilités ont repris le 7 août. L'accord proposé par la France fait la part belle à la Russie. Le 16 août, un cessez-le-feu met temporairement fin au conflit et, le 26 août, la Fédération de Russie reconnaît officiellement l'indépendance de l'Ossétie du Sud et l'Abkhazie, affirmant ne pas craindre une « *nouvelle guerre froide* ».
 - **2 septembre 2008 : FONCTIONNAIRE SANCTIONNÉ.** Dominique Rossi, coordonnateur des services de sécurité en Corse, est démis de ses fonctions. Le haut fonctionnaire n'aurait pas mis en place les forces de l'ordre nécessaires pour éviter l'occupation de la villa de l'acteur Christian Clavier (un ami du président) à Porto-Vecchio, en marge d'une manifestation des indépendantistes corses.
 - **3 septembre 2008 : RSA.** Le conseil des ministres adopte le projet de **revenu de solidarité active (RSA)** présenté par le Haut commissaire Martin Hirsh, qui sera financé par le plafonnement des niches fiscales. Le décret sera publié le 1^{er} décembre 2008 pour une entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2009.
 - **12 septembre 2008 : LE PAPE À L'ÉLYSÉE.** Le pape Benoît XVI entame son premier voyage apostolique en France. Il est reçu à l'Élysée par le président.
 - **13 septembre 2008 : DÉJÀ KARACHI.** Mediapart publie l'enquête « *Ventes d'armes : la corruption au cœur de la République* ». Premier article de ce qui deviendra l'affaire de Karachi.
 - **25 septembre 2008 : « LA CRISE SERA DURE »** Dans un discours à Toulon, Nicolas Sarkozy prévient les Français que la crise « *sera dure* » et qu'il leur faudra « *faire des efforts* ». Le 3 octobre, le ministre du budget, Eric Woerth admet que la France est en « *récession technique* » après deux trimestres de « *croissance négative* ».
 - **29 septembre 2008 : LE SCOOTER DU FILS.** Le tribunal correctionnel de Paris relaxe Jean Sarkozy dans le dossier de la collision présumée survenue en 2005 entre la BMW de M'Hamed Bellouti et le scooter du fils aîné du président. M'Hamed Bellouti, qui avait relevé le numéro du scooter après un accrochage place de La Concorde, est condamné à 2 000 euros pour « *procédure abusive* ». Le 9 avril 2009, la cour d'appel de Paris annule cette condamnation.
 - **12 octobre 2008 : 360 MILLIARDS POUR LES BANQUES.** Après une semaine noire sur les places boursières, les 15 chefs d'État et de gouvernement de la zone euro tentent d'apporter une réponse « *coordonnée* » face à la crise financière... Après trois heures de discussions à l'Élysée, ils s'accordent à garantir les prêts interbancaires jusqu'au 31 décembre 2009 et à recapitaliser les banques. Le lendemain, à l'issue d'un conseil des ministres exceptionnel, Nicolas Sarkozy annonce que 360 milliards d'euros vont être débloqués pour garantir le système bancaire français.

- **20 octobre 2008 : FICHER BASE ELÈVES.** Création du fichier Base Élèves, « traitement automatisé de données à caractère personnel relatif au pilotage et à la gestion des élèves de l'enseignement du premier degré ». Testé depuis 2005 par l'Éducation nationale, et largement controversé, l'arrêté ne fait plus apparaître certaines données sensibles, comme la profession et la catégorie sociale des parents, la situation familiale de l'élève, l'absentéisme ou les besoins éducatifs particuliers. Il ne sera pas fait mention de la nationalité ou de l'origine ethnique des élèves, de leurs parents.



- **23 octobre 2008 : OUTRAGE AU PRÉSIDENT.** Nicolas Sarkozy assigne pour violation du droit à l'image la société commercialisant : « Nicolas Sarkozy : le manuel Vaudou ». Depuis son élection, c'est la sixième procédure engagée par le président. Il sera débouté le 29 octobre 2008.
- **11 novembre 2008 : TARNAC.** À la suite d'une série de sabotages de lignes TGV, dix personnes sont arrêtées au petit matin à Tarnac, en Corrèze. À l'issue de quatre jours de garde à vue, neuf d'entre elles seront déférées devant un juge antiterroriste.

Julien Coupat, présenté comme le chef du groupe, est placé en détention provisoire. Il sera libéré et placé sous contrôle judiciaire le 28 mai 2009.

• Vidéo disponible sur mediapart.fr



2 décembre 2008 : LES FOUS DANGEREUX.

Dans un discours devant le personnel de l'hôpital psychiatrique d'Antony (Hauts-de-Seine), Nicolas Sarkozy souhaite une réforme de l'hospitalisation d'office et accorde 70 millions de crédits pour « sécuriser » les hôpitaux. Le 1^{er} août 2011, une loi réformant les soins sans consentement entre en application. Cette loi introduit pour la première fois la notion de soins sans consentement en dehors de l'hôpital (en ambulatoire) et impose l'intervention du juge des libertés et de la détention pour toute hospitalisation d'office de plus de 15 jours. Par ailleurs, elle instaure une mise en observation du patient durant 72 heures avant toute décision d'hospitalisation sans consentement.

- **18 décembre 2008 : DIPLÔMES DU VATICAN.** L'accord France-Vatican organise la reconnaissance de diplômes de l'enseignement supérieur entre Paris et le Vatican. Pour les défenseurs de la laïcité, il s'agit d'une « atteinte fondamentale à la laïcité de la République et de l'Université ». Le décret est publié le 16 avril 2009.
- **23 décembre 2008: MARCHIANI GRÂCIÉ.** La veille de Noël, Jean-Charles Marchiani est gracié par le chef de l'État. L'ancien préfet du Var était incarcéré depuis le 26 mai 2008, condamné à trois ans de prison pour avoir perçu des commissions occultes dans le cadre de passations de marché à la fin des années 1990. Depuis octobre 2008, il comparait aussi dans l'affaire de l'Angolagate, aux côtés de Charles Pasqua. À la faveur de cette grâce, il quitte la prison de la Santé le 16 février 2009.

Otan, Dom-Tom, Jean-Luc Hees, travail du dimanche, «l'Arabe» d'Hortefeux...

du 1er janvier au 31 décembre 2009

- **12 janvier 2009 : MUTATIONS DANS LA MANCHE.** À Saint-Lô (Manche), Nicolas Sarkozy vient présenter ses vœux aux personnels de l'Éducation nationale. Il est accueilli par des manifestants très remontés contre la réforme de l'Éducation. Conséquence : le 28 janvier, le préfet de la Manche, Jean Charbonniaud, et le responsable de la police dans le département, Philippe Bourgade, sont mutés.
- **13 janvier 2009 : EXPULSIONS.** Le ministre de l'Immigration, Brice Hortefeux annonce avoir reconduit 29 796 étrangers hors des frontières en 2008, soit près de 5 000 de plus que l'année précédente. Le chef de l'État lui avait fixé l'objectif de 28 000 expulsions.
- **14 janvier 2009 : DISCOURS DE RIYAD.** À Riyad, en Arabie Saoudite, le président de la République s'adresse aux membres du Majliss As-shoura – instance consultative dépourvue de pouvoir de décision qui regroupe 150 sages nommés par le Roi – et **leur dit** : « *Le Dieu unique des religions du Livre. Dieu transcendant qui est dans la pensée et dans le cœur de chaque homme. Dieu qui n'asservit pas l'homme mais qui le libère...* »



• **20 janvier 2009 : GRÈVE DANS LES DOM-TOM.** À l'appel du Lyannaj kont pwofitasyon (LKP), un collectif contre la vie chère rassemblant la quasi-totalité des syndicats de l'île, une grève générale est lancée en Guadeloupe. Le mouvement s'étend le 5 février en Martinique. Le 18 février, un

syndicaliste de la CGTG, **Jacques Bino, militant du LKP, est tué** à Pointe-à-Pitre. Les tirs semblaient provenir d'un barrage tenu par des émeutiers. Le lendemain, lors de son intervention télévisée consacrée à la situation sociale de la France, Nicolas Sarkozy glisse à peine un mot sur les territoires d'Outre-mer.

- **29 janvier 2009 : PREMIÈRE MANIFESTATION UNITAIRE.** À l'appel des principaux syndicats, près de 2 millions de personnes manifestent en France pour interpellier le chef de l'État, le gouvernement et le patronat face à la crise. Selon les ministères, plus de 23 % des fonctionnaires sont en grève, et près de 48 % des enseignants du primaire. Du jamais vu depuis 1995. Le 19 mars, une deuxième journée réunira autant de manifestants.
- **4 février 2009 : DÉNONCER LES PASSEURS.** Éric Besson, ministre de l'Immigration, propose un titre de séjour provisoire aux étrangers en situation irrégulière, s'ils dénoncent leurs passeurs.
- **26 février 2009: UN PROCHE À LA BANQUE.** La nomination de François Pérol, secrétaire général adjoint de l'Élysée, à la tête du futur groupe Caisse d'Épargne-Banque populaire, **déclenche la polémique et l'ouverture d'une enquête préliminaire** du parquet pour une éventuelle prise illégale d'intérêt.
- **6 mars 2009 : VACANCES MEXICAINES.** Le président et son épouse Carla passent deux jours dans la station balnéaire de Manzanillo en marge de sa visite officielle au Mexique. Le couple séjourne dans le luxueux complexe du Tamarindo. Qui a payé ce séjour privé évalué à 50 000 euros ? Il a été organisé « *à l'invitation du président Calderón* », précise l'Élysée. Une information démentie par le Mexique, qui ne peut faire supporter ce coût par ses contribuables. L'hôtel appartient au milliardaire Roberto Hernandez Ramirez, une des plus grosses fortunes du Mexique.



• **17 mars 2009 : RETOUR DANS L'OTAN.**

François Fillon obtient par 329 voix contre 228 la confiance des députés sur le retour de la France au sein du commandement intégré de l'Otan. Après 43 ans d'absence, ce retour est officiel le 20 mars. À droite, outre les gaullistes, Alain Juppé et Dominique de Villepin critiquent ouvertement cette décision.

• **20 mars 2009 : CHÔMAGE DES JEUNES.**

Mediapart révèle que dans les quartiers défavorisés, la hausse du chômage des moins de 26 ans a fait un bond de 57,2 % en un an. Pour les plus qualifiés, c'est pire encore : la hausse dépasse 100 %, soit un doublement, entre janvier 2008 et janvier 2009.

• **29 avril 2009 : RÉFORME DE L'HÔPITAL.**

Quelque 15 000 personnes défilent contre la réforme de l'hôpital accusée de mettre les hôpitaux en concurrence et d'ouvrir la porte à une médecine « mercantile ». 25 grands professeurs des hôpitaux publics dénoncent les suppressions de postes, la « réduction des capacités d'investissement et de modernisation » des hôpitaux publics... Le lendemain, le gouvernement reporte une partie de sa réforme des hôpitaux à 2018.

- **7 mai 2009 : LICENCIÉ DE TF1.** Un cadre au pôle internet de TF1 est licencié pour avoir envoyé un mail à son député UMP, Françoise de Panafieu, dans lequel il explique pourquoi il est contre la loi Hadopi. Ce mail, écrit à partir d'une adresse privée, est transmis au cabinet de Christine Albanel, lequel le transfère à son tour à la direction générale de TF1. Résultat : la chaîne argue de la rupture de confiance et vire son stratégeste.



• **14 mai 2009 : PATRON DE RADIO FRANCE.**

Jean-Luc Hees prend ses fonctions à la tête de Radio France, en remplacement de Jean-Paul Cluzel. Il s'agit du premier président d'un groupe de l'audiovisuel public désigné selon la nouvelle procédure qui offre au Président le droit de nomination et révocation. Jean-Luc Hees est rejoint par Philippe Val qui devient patron de France Inter.

- **16 juin 2009 : BUDGET DE L'ÉLYSÉE.** Pas de restriction budgétaire à l'Élysée. Selon les calculs du député socialiste René Dosière, quand le budget de l'État a augmenté de 2,8 % en 2008 par rapport à 2007, celui de la présidence de la République a connu une progression de 18,5 %. Le montant total des dépenses exécutées en fin d'exercice – dotation d'investissement comprise – s'élève à 113,182 millions d'euros.

- **22 juin 2009 : DISCOURS A VERSAILLES.** Le président s'exprime devant le Congrès du parlement réuni à Versailles. Peu auparavant, les députés et sénateurs ont examiné le nouveau règlement du Congrès (déclinaison de la « modernisation des institutions » de juillet 2008), qui autorise le chef de l'État, interdit d'hémicycle depuis 1873, à s'exprimer devant la représentation nationale. Le président expose les « choix stratégiques forts » de son mandat face à la crise économique, mais aussi la réforme des retraites, la question du port de la burqa, le chantier des prisons ou la réforme des collectivités

territoriales. Une seule annonce réelle : le lancement d'un emprunt national pour « *financer les priorités du gouvernement* ». Le coût de la journée atteint la somme de « 400 000 euros » selon Bernard Accoyer, président de l'Assemblée nationale.

- **24 juin 2009 : MITTERRAND AU GOUVERNEMENT.** Frédéric Mitterrand devient ministre de la Culture à la place de Christine Albanel. « *Je savais que j'étais dans les petits papiers de Nicolas Sarkozy* », explique-t-il. C'est la seule nomination surprise du remaniement.



1er juillet 2009 : TVA DE LA RESTAURATION.

La TVA dans la restauration baisse de 18,6 à 5,5 %. Coût pour l'État en année pleine : 2,5 milliards d'euros. Un an plus tard, une enquête de l'*UFC-Que choisir* montre que moins de la moitié des 1 500 restaurants visités par l'institut ont baissé leurs prix, en moyenne, de 1 %. En novembre 2010, le Conseil des prélèvements obligatoires (CPO), organisme rattaché à la Cour des comptes, estime que cette baisse de la TVA a un « *coût élevé* » pour un « *impact limité* » sur l'emploi.

- **8 juillet 2009 : PISTOLET TASER.** Lors d'un rassemblement organisé à Montreuil pour dénoncer l'évacuation d'une ancienne clinique occupée, des policiers ont tiré avec leurs flashballs. Cinq personnes ont été touchées, dont Joachim Gatti, atteint en plein visage. Ce militant de 34 ans, réalisateur, a perdu un œil. Le 2 septembre, le Conseil d'État annule un décret de septembre 2008 autorisant les policiers municipaux à utiliser les Taser.
- **15 juillet 2009 : TRAVAIL DU DIMANCHE.** Les députés votent la proposition de **loi sur le travail du dimanche**. Le texte de Richard Mallié (UMP) prévoit la possibilité de faire travailler les salariés le dimanche sans aucune contrepartie

obligatoire dans les communes touristiques, et avec des compensations dans des zones commerciales déterminées.

- **16 juillet 2009 : SONDAGES DE LA PRÉSIDENTENCE.** 1,5 million d'euros ! Dans son rapport sur la gestion du budget de l'Élysée, la Cour des Comptes pointe l'existence d'un contrat signé le 1^{er} juin 2007, entre la présidence de la République et un cabinet d'études chargé de fournir sondages privés et conseils stratégiques. En 2008, ce dernier a facturé à l'Élysée des prestations dont l'utilité laissait à désirer, mais qui concernent aussi des sondages publiés dans *Le Figaro* et sur LCI. Mediapart révèle que ce cabinet "fantôme" n'est autre que Publifact, entreprise pilotée en 2008 par Patrick Buisson, stratège de l'ombre du chef de l'État, conseiller pendant la campagne et ancien directeur de *Minute*. Le 7 novembre, après que les députés ont été privés de commission parlementaire, c'est le juge d'instruction chargé de l'affaire des "sondages de l'Élysée" qui se voit interdire toute investigation. La Cour d'appel estime que ce serait attenter à l'immunité présidentielle. Au total, dans sa période de boulimie la plus sévère (entre juin 2007 et décembre 2009), le budget "sondages" de Nicolas Sarkozy a dépassé 6,3 millions d'euros.
- **16 juillet 2009 : SECRET DÉFENSE.** La loi de programmation militaire 2009-2014 est adoptée. Les règles de protection du secret défense ont été durcies. Peuvent dorénavant être classés "secret défense", non plus seulement les documents, mais aussi les lieux qui les abritent. La magistrature dénonce « *une nouvelle étape dans la reprise en main des juges par le pouvoir politique* ».



24 juillet 2009 : PROFESSEUR SANCTIONNÉ.

L'inspecteur d'académie de la Haute-Garonne sanctionne Alain Refalo en abaissant d'un échelon pendant quatre ans le salaire de ce professeur des écoles, initiateur du mouvement des "professeurs désobéisseurs" (qui compte 70 à 80 enseignants).

- **26 juillet 2009 : MALAISE.** Nicolas Sarkozy est hospitalisé **après un malaise** survenu tandis qu'il effectuait un jogging matinal dans le parc du château de Versailles. Après quelques couacs dû aux déclarations de Frédéric Lefebvre et de Patrick Balkani, le communiqué officiel du 27 juillet stipule que l'accident est survenu « sans perte de connaissance » et « n'a aucune cause cardiologique ». Il s'agit d'un simple « malaise lipothymique », vertige provoqué par la chaleur, la fatigue ou la déshydratation.
- **2 septembre 2009 : 13 500 POSTES DE PROFESSEURS EN MOINS.** Parmi les nouveautés de la rentrée figurent la généralisation du bac professionnel en trois ans au lieu de quatre, l'enseignement de l'histoire des arts dans le secondaire, ainsi qu'un plan de formation des enseignants de maternelle. Pour cette rentrée, 13 500 postes de professeurs ont été supprimés. Durant tout le quinquennat, au total 80 000 postes d'enseignants auront été supprimés.
- **4 septembre 2009 : DÉFICIT ABYSSAL.** Le ministère du Budget annonce que le déficit de la France a plus que doublé en un an, atteignant 109 milliards d'euros au 31 juillet 2009 contre 51,4 milliards d'euros en 2008.
- **10 septembre 2009 : L'ARABE DE BRICE HORTEFEUX.** Une vidéo, tournée par un journaliste de la chaîne Public Sénat

Vidéo disponible sur mediapart.fr



, mais jugée non diffusable par la chaîne, circule sur internet. Réalisée lors de l'université de l'UMP à Seignosse (Landes), elle montre une discussion entre militants, Brice Hortefeux et Jean-François Copé, président du groupe UMP à l'Assemblée. Et de quoi parlent-ils ? De l'« Arabe ». « *Il mange du cochon, il boit de la bière !* » et qui « *correspond pas du tout au prototype.* » Et le ministre de conclure : « *Quand il y en a un, ça va, c'est quand il y en a beaucoup qu'il y a des problèmes.* » En juin 2010, la 17^e chambre du tribunal correctionnel de Paris condamne le ministre de l'Intérieur à 750 euros d'amende pour ces propos mais, le 15 septembre 2011, Brice Hortefeux est relaxé par la cour d'appel, les juges estimant irrecevable la constitution de partie civile du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples, au motif que l'injure raciale proférée par M. Hortefeux, « *injure avérée* » selon la cour d'appel, était privée et non publique. Le Mrap se pourvoit en cassation.

- **29 septembre 2009 : RSA JEUNE.** Le « plan d'action pour la jeunesse » prévoit l'**extension du RSA aux moins de 25 ans** qui auront travaillé deux ans au cours des trois dernières années. En réalité, 2 % des jeunes sont concernés.



3 octobre 2009 : VOTATION MILITANTE. En organisant une « *consultation nationale* » sur le statut de La Poste, le comité national contre la privatisation (composé de 62 partis de gauche, associations et syndicats) entend recueillir l'opinion

des Français sur le projet transformant La Poste en société anonyme au 1^{er} janvier 2010. Le texte a été présenté le 29 juillet en conseil des ministres. Selon le comité, 2,3 millions de personnes ont participé au scrutin symbolique et se sont prononcés à 90 % contre la privatisation.

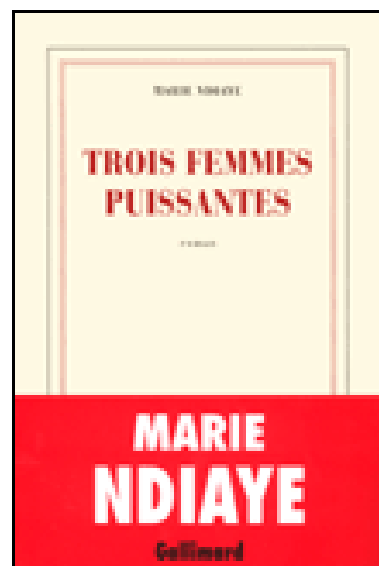
- **7 octobre 2009 : FAITES VOS JEUX.** Alors que la session parlementaire est à peine réunie, l'un des tout premiers sujets que le gouvernement inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée concerne la fin du monopole de l'État sur le marché des jeux en ligne. Parmi les candidats intéressés par l'ouverture de ce marché se trouve TF1, la chaîne de Martin Bouygues. Celle-ci a un projet de paris en ligne avec Serendipity, un fonds d'investissement détenu à parité par Martin Bouygues et François Pinault (groupe PPR) et dirigé par l'ancien directeur de TF1, Patrick Le Lay. Le 13 mai 2010, juste avant les JO, la loi entre en application.



7 octobre 2009 : SARKOZY Jr A L'EPAD. Le fils du président de la République, étudiant en deuxième année de droit, est annoncé comme le successeur de Patrick Devedjian à la tête de l'Établissement public d'aménagement de la Défense (EPAD), le plus gros quartier d'affaire d'Europe. Les maires de Neuilly et de Nanterre s'insurgent. Et face à la fronde et l'intérêt de la presse étrangère pour la "Sarkocratie", Jean Sarkozy annonce le 22 octobre, dans le 20 heures de France 2, qu'il renonce à présenter sa candidature.

- **20 octobre 2009 : REDÉCOUPAGE ÉLECTORAL.** L'Assemblée nationale donne son feu vert, par 302 voix contre 215, au redécoupage des circonscriptions législatives, à partir de 2012. La gauche a dénoncé un « *tripatouillage* ». La nouvelle carte électorale attribue onze sièges aux Français de l'étranger, qui vont être représentés pour la première fois à l'Assemblée.

- **25 octobre 2009 : IDENTITÉ NATIONALE.** Éric Besson, ministre de l'immigration, annonce l'organisation par les préfets et les sous-préfets d'un débat obligatoire sur l'identité nationale, ses valeurs, son ontologie. Deux mois et demi de débats dans toute la France avant un « *grand colloque de synthèse* » fin janvier-début février. Mediapart publie un appel « *Nous ne débattons pas* ».
- **8 novembre 2009 : ÊTRE OU NE PAS ÊTRE À BERLIN.** Sur sa page Facebook, le jour de l'anniversaire de la chute du mur de Berlin, Nicolas Sarkozy affirme : « *Le 9 novembre 1989 au matin, nous décidons de quitter Paris avec Alain Juppé pour participer à l'événement qui se profile. Arrivés à Berlin ouest, nous filons vers la porte de Brandebourg où une foule enthousiaste s'est déjà amassée à l'annonce de l'ouverture probable du mur. [...] La nuit s'est poursuivie dans l'enthousiasme général.* » C'est beau d'être au cœur de l'Histoire... Sauf que c'est faux ! Si M. Sarkozy a bien visité Berlin après la chute du Mur, c'était le 16 novembre 1989, et non le soir même.
- **13 novembre 2009 : ACCIDENTS DU TRAVAIL.** L'Assemblée nationale vote, par 57 voix pour et 25 contre, la fiscalisation des indemnités journalières versées par la Sécurité sociale pour les accidents du travail.



- 16 novembre 2009 : MARIE NDIAYE CONTRE ÉRIC RAOULT.** Le 2 novembre 2008, Marie Ndiaye reçoit le prix Goncourt pour *Trois femmes puissantes*. Les *Inrockuptibles* republient une interview donnée l'été précédent dans laquelle la romancière qualifie de « *monstrueuse* » la France de Nicolas Sarkozy. Éric Raoult s'offusque, estime que les artistes devraient avoir un « *devoir de réserve* » et remarque que « *même Yannick Noah et Lilian Thuram n'en ont pas fait autant* » que Marie Ndiaye. Le maire PS de Paris, Bertrand Delanoë, s'interroge : « *Serait-ce la couleur de leur peau qui inspirerait ce rappel à l'ordre ?* ».
- **17 novembre 2009 : CORRUPTION.** L'ONG Transparency International publie une nouvelle édition de son « indice de la corruption perçue ». 180 pays sont examinés au moyen de 13 sondages réalisés par 10 organisations différentes. Avec une note de 6,9 sur 10, la France se classe à la 24^e place, derrière Sainte-Lucie et devant le Chili.
 - **23 novembre 2009 : DÉLIT DE SOLIDARITÉ.** Éric Besson, ministre de l'Immigration, et Michèle Alliot-Marie, ministre de la Justice, présentent deux circulaires destinées à préciser aux préfets la conduite à tenir vis-à-vis des personnes aidant les sans-papiers. Les associations comme la Cimade, Emmaüs, France terre d'asile... dénoncent les poursuites, gardes-à-vue, interrogatoires, perquisitions, désormais menés sur la base de ce « *délit de solidarité* ».
 - **24 novembre 2009 : QPC.** Le Parlement approuve un des volets de la révision constitutionnelle de juillet 2008 : la saisine indirecte du Conseil constitutionnel par un justiciable. Dorénavant, tout justiciable peut contester une loi déjà appliquée, mais qu'il juge contraire à la Constitution en posant une **Question prioritaire de constitutionnalité (QPC)**.
 - **14 décembre 2009 : GRAND EMPRUNT.** Nicolas Sarkozy dévoile ses décisions concernant un **grand emprunt de 22 milliards d'euros**, levés sur les seuls marchés, pour un plan d'investissement global de 35 milliards (un chiffre conforme aux recommandations du rapport Juppé-Rocard remis le 19 novembre 2009). La priorité sera donnée à la recherche et à l'enseignement qui recevra 11 milliards d'euros. L'industrie et les PME se verront attribuer 6,5 milliards d'euros. 5 milliards seront destinés aux énergies renouvelables et 4,5 milliards seront dégagés pour l'économie numérique, notamment pour couvrir le territoire en haut débit.
 - **21 décembre 2009 : PROTECTION DES SOURCES.** Le projet de **loi sur la protection des sources des journalistes** est adopté par le parlement. Le texte précise que « *le secret des sources des journalistes est protégé dans l'exercice de leur mission d'information du public* ». Cette protection est « *explicitement* » étendue à l'ensemble de la chaîne de l'information.
 - **29 décembre 2009 : LA TAXE CARBONE CENSURÉE.** Le Conseil constitutionnel censure la taxe carbone. Considérée par Nicolas Sarkozy comme « *une réforme aussi importante que l'abolition de la peine de mort* », elle était une **mesure-phare du projet de budget 2010** et devait entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2010. Mais considérant que « *l'importance des exemptions totales de contribution carbone étaient contraires à l'objectif de lutte contre le réchauffement climatique et créaient une rupture d'égalité devant les charges publiques* », autrement dit une inégalité des entreprises face à l'impôt, le Conseil constitutionnel ne l'a pas validée.
- Hadopi, Grippe A, affaires Karachi et Bettencourt, retraites, discours de Grenoble...**
- du 1er janvier au 31 décembre 2010
- **7 janvier 2010 : RECORD D'EXPULSIONS.** Le ministre de l'Immigration et de l'identité nationale, Éric Besson, annonce que 29 000 étrangers en situation irrégulière ont été expulsés en 2009. Le chiffre que lui avait assigné le président dans sa lettre de mission était de 27 000.
 - **8 janvier 2010 : HADOPI.** Le ministre de la Culture, Frédéric Mitterrand, installe le collège de la Haute autorité pour la diffusion des œuvres

et la protection des droits sur Internet (**Hadopi**), instituée par la loi du 12 juin 2009 de lutte contre le téléchargement illégal sur le Net. Le 26 juillet 2010, le décret oblige les fournisseurs d'accès à Internet à fournir l'identité des internautes concernés « *dans un délai de 8 jours* », sous peine d'une amende de 1 500 euros.

- **13 janvier 2010 : LE COÛT DE LA GRIPPE A.** La campagne de vaccination contre la grippe A (H1N1) avait été lancée le 12 novembre 2009. Deux mois plus tard, le réseau Sentinelle Inserm annonce que l'épidémie est terminée en France métropolitaine. En ce début janvier, la France cherche à annuler la livraison de 50 millions de doses sur les 94 millions commandées chez Sanofi-Aventis, GlaxoSmithKline, Novartis et Baxter International. Le gouvernement s'est « *empêtré* » dans des contrats « *déséquilibrés* » avec les producteurs de vaccins, notera, le 5 août 2011, un rapport de la commission d'enquête du Sénat. Au total, la France devra payer plus de 48 millions d'euros d'indemnisation aux laboratoires.



20 janvier 2010 : LE SALAIRE DE PROGLIO. La polémique enfle autour de la rémunération du nouveau patron d'EDF, Henri Proglio. Le gouvernement confirme qu'il cumulera son salaire de PDG d'EDF avec celui de président du conseil d'administration de Veolia environnement, soit 2,05 millions d'euros par an. Trois jours plus

tard, à la veille d'une intervention télévisuelle de Nicolas Sarkozy, M. Proglio renonce à sa double rémunération.

- **21 janvier 2010 : LA PARITÉ EN ENTREPRISE.** La loi relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des conseils d'administration est publiée au *Journal officiel*. Ce texte fixe aux 650 sociétés cotées en bourse un délai de 6 ans pour disposer de 40 % de femmes dans leurs conseils d'administration et de surveillance.
- **4 février 2010 : KARACHI.** Une enquête préliminaire est ouverte, après la plainte pour corruption déposée en décembre par 6 familles de victimes de l'attentat de Karachi (2002) contre l'Association pour la réforme, créée par Édouard Balladur en 1995. Les enquêteurs considèrent sérieuse la piste d'un différend financier entre Islamabad et Paris. Le président Chirac aurait décidé en 1995 de ne plus verser de commissions aux militaires pakistanais, en marge d'un contrat de sous-marins, soupçonnant son grand rival Édouard Balladur d'avoir perçu des rétro-commissions liées à ce contrat pour financer sa campagne électorale. Dans cette affaire, Nicolas Sarkozy a un rôle clef : ministre du Budget dans le gouvernement Balladur, c'est lui qui encadre la vente des sous-marins, puis devient directeur de campagne et porte-parole d'Édouard Balladur durant la campagne présidentielle de 1995.
- **4 février 2010 : SERVICE CIVIQUE.** Le haut-commissaire à la Jeunesse, Martin Hirsch, lance le **service civique** : sur la base du volontariat, il permet à chaque jeune vivant en France, quelle que soit sa nationalité, d'effectuer une mission humanitaire, culturelle ou sportive au sein d'une ONG ou d'une administration publique, en France ou à l'étranger, contre 500 à 600 euros.



8 février 2010 : IDENTITÉ NATIONALE : LES PROPOSITIONS DE BESSON.

Fillon convoque les ministres pour examiner les propositions du ministre de l'Immigration et de l'identité nationale. Parmi elles, la signature d'une charte des droits et des devoirs lors de l'accession à la nationalité française, le renforcement du contrat d'accueil et d'intégration ou encore la remise à tous les enfants de CE2 d'un livret de citoyen. Sur le site officiel consacré au sujet, Éric Besson considère qu'il faut « pérenniser ce débat, le rendre permanent, au-delà de telle ou telle échéance électorale ».

- **11 février 2010 : COUVRE-FEU POUR MINEURS.** L'Assemblée nationale vote dans le cadre de la loi **Loppsi 2** (loi d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure), une disposition autorisant les préfets à instaurer un couvre-feu pour les moins de 13 ans non-accompagnés, entre 23 heures et 6 heures.
- **17 février 2010 : SARKOZY À HAÏTI.** Visite surprise du chef de l'État en Haïti où, le 12 janvier 2010, un séisme a fait 217 000 morts et laissé plus d'un million de personnes sans abri. C'est la première fois qu'un Président français se rend dans cette ancienne colonie, mais il ne reste que 4 heures. Il annonce que la France accordera 326 millions d'euros d'aides à l'île sinistrée. Un an plus tard, les Affaires étrangères se félicitent que 133,5 millions d'euros aient été débloqués dont... 57,5 millions au titre de l'annulation de la dette de Haïti envers la France.
- **23 février 2010 : LE CV D'ALI SOUMARÉ.** Le maire de Franconville, Francis Delattre, a accusé la tête de liste PS pour les régionales dans le Val-

d'Oise d'être un « *délinquant multirécidiviste* ». Or, ce mardi, la procureure de la République de Pontoise dévoile que les faits reprochés ne concernent pas « cet Ali Soumaré » et que « c'est un problème d'homonymie ». Comment l'UMP s'est-il procuré les « *documents très précis* » qui, selon Frédéric Lefebvre, étaient censés accuser M. Soumaré ? Mystère.

- **24 février 2010 : LES RETRAITÉS DANS LA RUE.** Des milliers de retraités manifestent dans plusieurs grandes villes de France, pour réclamer une revalorisation de leurs pensions. D'après les syndicats, 4 des 14 millions de retraités en France touchent moins de 900 euros par mois – alors que le seuil de pauvreté est à 954 euros, selon l'Insee.
- **10 mars 2010 : RUMEUR AUTOUR D'UN COUPLE.** Sur le site du *JDD* (propriété d'Arnaud Lagardère), un billet de blog relaye une rumeur de crise au sein du couple Bruni-Sarkozy. La « démission » de deux salariés travaillant pour le *jdd.fr* est immédiatement actée puis, le 25 mars, Hachette Filipacchi Associés, éditeur du site web, dépose plainte contre X pour « introduction frauduleuse de données dans un système informatique ». Un mois plus tard, le patron de la Direction centrale du renseignement intérieur (DCRI) Bernard Squarcini, assure : « *Mon service a été saisi par mon autorité de tutelle, le directeur général de la police nationale Frédéric Péchenard, début mars* », afin d'« effectuer une remontée informatique au plus près du point de départ dans le temps et, si possible, de la source. »
- **21 mars 2010 : ÉLECTIONS RÉGIONALES.** À l'issue des régionales, seule l'Alsace reste à droite, en métropole. Même dans les Hauts-de-Seine, fief de M. Sarkozy, la liste conduite par le socialiste Jean-Paul Huchon a remporté 51,06 % des suffrages contre 48,94 % pour celle de la ministre Valérie Pécresse.



22 mars 2010 : BESSON REÇOIT LES EXCUSES DE RADIO FRANCE. Jean-Luc Hees, patron de Radio France, « présente les excuses du groupe Radio France à M. Éric Besson », à la suite des propos tenus par Stéphane Guillon dans sa chronique de la matinale de France Inter. L'humoriste avait fait tout son billet autour du thème : Éric Besson « taupe » de Jean-Marie Le Pen. Le 23 juin, Stéphane Guillon et son collègue Didier Porte sont licenciés de Radio France.

- **12 mai 2010 : UN ZÉRO POUR L'ÉCOLE.** Un rapport de la Cour des comptes juge sévèrement les performances de l'école en termes de réussite des élèves. La France est le pays de l'OCDE où le retard scolaire à 15 ans est le plus important, mais c'est aussi le pays où l'impact de l'origine sociale sur les résultats des élèves est le plus grand.
- **22 mai 2010 : BANLIEUES : L'URGENCE ATTENDRA.** Quarante-quatre maires de tous bords appellent le gouvernement à se mobiliser en faveur des banlieues les plus difficiles. Chômage, mal-logement, sentiment d'abandon : « Faudra-t-il de nouvelles émeutes pour que les pouvoirs publics s'intéressent à nos villes et à ceux qui y vivent ? » écrivent-ils dans le JDD. Deux jours plus tard, le Premier ministre leur répond qu'il préfère attendre... 2011. En 2012, on attendait toujours.



9 juin 2010 : LA DOUBLE PAIE DE CHRISTINE BOUTIN. Mme Boutin confirme qu'elle perçoit 9 500 euros nets par mois depuis

avril 2010 pour une mission sur la mondialisation que lui a confiée l'Élysée. La présidente du PCD, allié à l'UMP, ex-ministre de la Ville sortie du gouvernement après les européennes de juin 2009, dispose aussi d'une « voiture avec chauffeur », de « bureaux dans le XV^e arrondissement de Paris » et d'un « secrétariat particulier ». Le lendemain, face à « la tourmente médiatique », Mme Boutin annonce qu'elle renonce à toute rémunération pour cette mission. Elle conserve sa retraite de parlementaire et ses indemnités de conseillère générale des Yvelines, soit quelque 8 000 euros mensuels

- **9 juin 2010 : FRANÇA-FRIQUE.** Jean-Christophe Rufin, ambassadeur de France à Dakar, est remplacé par Nicolas Normand. Ce départ signe l'influence persistante de réseaux parallèles de la « Françafrique ». Le président sénégalais, Abdoulaye Wade, 84 ans, vivement agacé par la liberté de ton de M. Rufin, est intervenu auprès de l'Élysée pour choisir son successeur.



Ed. Don Quichotte

16 juin 2010 : LES ENREGISTREMENTS BETTENCOURT. Mediapart publie des extraits d'enregistrements effectués au domicile de Liliane Bettencourt, l'héritière milliardaire du groupe L'Oréal. Six jours plus tôt, sa fille, Françoise Bettencourt-Meyers, avait remis à la brigade financière les enregistrements réalisés

clandestinement par le maître d'hôtel entre mai 2009 et mai 2010. Ces enregistrements révèlent l'évasion fiscale de Mme Bettencourt en Suisse, l'intervention de l'Élysée dans la procédure judiciaire, et des dons d'argent de Liliane Bettencourt à des hommes et femmes politiques. Tout le dossier de Mediapart [ici](#).

Vidéo disponible sur mediapart.fr



- **25 juin 2010 : CHANSON NON DIFFAMATOIRE.** Le rappeur Hamé (groupe La Rumeur) sort de 8 années de procédures judiciaires la tête haute : **la Cour de cassation a jugé** les paroles de l'une de ses chansons traitant les policiers d'« *assassins* » comme étant éventuellement injurieuses, mais non diffamatoires. En juillet 2002, le ministère de l'Intérieur (dirigé par M. Sarkozy) avait porté plainte contre cet artiste pour « diffamation, atteinte à l'honneur et la considération de la police nationale ».
- **4 juillet 2010 : JOYANDET ET BLANC DÉMISSIONNENT.** Alain Joyandet et Christian Blanc, respectivement secrétaires d'État à la coopération et au Grand Paris, démissionnent. M. Joyandet avait été épinglé pour avoir loué un avion privé pour 116 500 euros lors d'un déplacement ministériel en Martinique et sur le soupçon d'un permis de construire illégal pour agrandir sa maison à Grimaud, près de Saint-Tropez (Var). M. Blanc avait fait payer ses cigares sur les fonds du secrétariat d'État au Grand Paris pour un montant de 12 000 euros en 10 mois.
- **6 juillet 2010 : LES DÉPUTÉS FACE A LA BURQA.** Le projet de **loi visant à interdire le port du voile intégral** dans l'espace public entre en examen à l'Assemblée nationale. Le projet de loi s'appuie sur le principe de l'atteinte à la « *dignité de la personne* ». Le 13 juillet, le texte est adopté par 335 voix contre une. Socialistes et communistes ne

prennent pas part au scrutin. Le 13 septembre, lors d'un ultime vote au Sénat, la loi est adoptée, puis validée par le Conseil constitutionnel, le 7 octobre 2010.

- **29 juillet 2010 : WOERTH ENTENDU.** Derrière les murs du ministère du Travail, Éric Woerth est entendu pendant 7 heures par les enquêteurs de la brigade financière dans le cadre de l'affaire Bettencourt. Il nie tout financement politique illégal de l'UMP même s'il confirme avoir rencontré Patrice de Maistre, le 19 janvier 2007, date à laquelle il aurait reçu une enveloppe selon la comptable.

Vidéo disponible sur mediapart.fr



- **30 juillet 2010 : LE DISCOURS DE GRENOBLE.** M. Sarkozy se rend à Grenoble pour l'installation officielle du nouveau préfet de l'Isère, Éric Le Douaron. Pour la première fois, le chef de l'État associe immigration et délinquance, et propose la déchéance de nationalité pour « *toute personne d'origine étrangère qui aurait volontairement porté atteinte à la vie d'un policier, d'un gendarme ou de toute autre personne dépositaire de l'autorité publique* ». Le lendemain, Brice Hortefeux en rajoute : il souhaite étendre la mesure aux cas d'excision, de traite d'êtres humains ou d'« *actes de délinquance grave* », voire de polygamie. À l'automne, la déchéance de nationalité sera intégrée au projet de loi relative à l'immigration, à l'intégration et à la nationalité. Elle sera retoquée d'abord par le Sénat, puis, le 9 mars 2011, lors de l'examen en seconde lecture à l'Assemblée nationale, elle est supprimée du texte.
- **5 août 2010 : L'EMPLOI SALARIÉ RECULE.** En 2009, l'emploi salarié a reculé de 1,5 % pour atteindre « *un niveau jamais observé depuis l'après-guerre* », observe Pôle emploi dans un communiqué. Quelque 256 100 postes ont été détruits principalement dans l'industrie (-5,2 %) et

la construction (-2,9 %). Le secteur tertiaire, qui représente 72 % de la population salariée totale, a enregistré une baisse de 0,4 %. Seul l'intérim a créé des postes.

- **9 août 2010 : « ÊTRE FRANÇAIS OU VOYOU ».** Christian Estrosi, le ministre de l'Industrie, **estime sur Europe 1** qu'entre être « *français ou voyou, il faut choisir* ».
- **1^{er} septembre 2010 : RSA JEUNES.** Les moins de 25 ans qui ont travaillé au moins deux ans à temps plein dans les trois dernières années peuvent bénéficier du revenu de solidarité active, une mesure promise un an auparavant. En décembre, les chiffres donnés par la Caisse nationale d'allocations familiales montrent que la mesure est un véritable fiasco. Seuls 3 400 jeunes en bénéficient alors que le gouvernement tablait sur 160 000 bénéficiaires. En cause, des critères très sélectifs.



- **4 septembre 2010 : ROMS.** Plus de 100 000 personnes manifestent pour dénoncer la politique de Sarkozy vis-à-vis des Roms et des étrangers. Des manifestations ont lieu également à l'étranger, devant les ambassades de France de Rome, Bruxelles, et le 6 septembre, devant celle de Bucarest. Le 9 septembre, le parlement européen de Strasbourg, via une résolution adoptée à 337 voix contre 245, demande la suspension immédiate des expulsions de Roms par la France.
- **6 septembre 2010: PROCÈS CHIRAC.** Dans l'affaire des emplois fictifs de la mairie de Paris, l'UMP accepte de soutenir financièrement l'ancien président de la République dans l'indemnisation de la ville. Le parti devrait prendre à sa charge une

partie de la facture de 2,2 millions d'euros présentée à Jacques Chirac par Bertrand Delanoë, en échange de l'abandon des poursuites contre l'ancien maire de Paris. L'affaire des emplois fictifs a été lancée en 1998 et toutes les procédures ont été utilisées pour sans cesse reporter la confrontation judiciaire. Le procès (qui réunit l'affaire de financement présumé illicite du RPR et des emplois présumés fictifs à la mairie de Paris), initialement prévu le 8 novembre 2010, puis reporté au 7 mars 2011, **s'est finalement déroulé du 5 au 23 septembre 2011** devant le tribunal correctionnel de Paris. Le parquet a demandé la relaxe. Le 15 décembre 2011, Jacques Chirac est condamné à 2 ans de prison avec sursis.



- **9 septembre 2010 : NON-LIEU POUR DES POLICIERS.** Le parquet de Bobigny requiert un non-lieu pour les policiers impliqués dans la mort de Zyed et Bouna. Les deux jeunes sont morts en 2005 à Clichy-sous-Bois, après s'être réfugiés dans un transformateur EDF lors d'une course-poursuite avec des policiers. Cela avait déclenché trois semaines d'émeutes dans les banlieues. Ce non-lieu sera confirmé le 27 avril 2011 par la cour d'appel de Paris.
- **9 septembre 2010 : UN CONSEILLER DE MAM MUTÉ À CAYENNE.** Le magistrat David Sénat, conseiller pénal de la garde des Sceaux, accusé d'être à l'origine de fuites dans la presse concernant l'affaire Bettencourt, est désormais chargé d'une « mission de préfiguration » de la cour d'appel de... Cayenne, en Guyane.
- **16 septembre 2010 : LE FILS DE PÉCHENARD.** Frédéric Péchenard, le directeur général de la police nationale, serait intervenu en 2009 pour éviter des poursuites à l'encontre de son fils de 16 ans, alors interpellé à Paris pour état d'ivresse et outrage à agent. Les faits se sont déroulés le 17 février

2009. Une plainte aurait été déposée, puis enterrée. L'entourage du patron de la police nationale dément toute intervention.

- **12 octobre 2010 : RETRAITES/MANIFESTATIONS.** Alors que le Parlement examine la loi réformant la retraite, la CFDT annonce près de 3,5 millions de manifestants en France, soit une hausse de 20 % par rapport aux journées précédentes. Les lycéens entrent dans le mouvement.

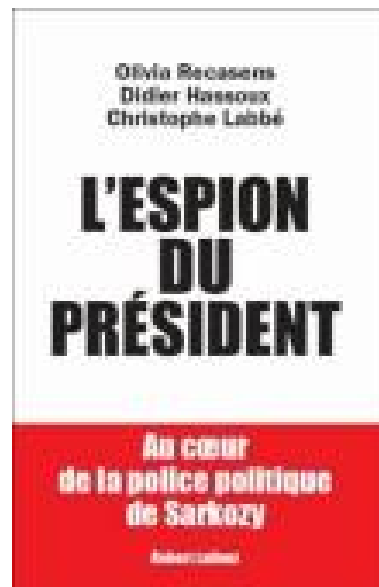


Les salariés de la raffinerie de Donges (Loire-Atlantique) votent la grève reconductible avec arrêt de la production de carburant. Le mouvement touche aussi la Compagnie industrielle et maritime, qui gère les terminaux pétroliers au Havre, à Fos-Lavera et le port de Marseille. Le lendemain, la direction de Total annonce que 6 raffineries sont en train d'arrêter leur production.

- **20 octobre 2010 : LIBERTÉ DE LA PRESSE.** Dans la 9^e édition du classement de Reporters sans frontière, la France arrive au 44^e rang, derrière le Surinam. « La France perd encore une place », souligne RSF, ajoutant que « la majorité présidentielle a eu des mots très menaçants, parfois insultants, envers certains médias ».
- **25 octobre 2010 : VOLS D'ORDINATEURS DE JOURNALISTES.** Un journaliste du *Monde* qui enquête sur l'affaire Bettencourt, indique avoir été cambriolé. Son ordinateur personnel et son GPS ont été dérobés à son domicile jeudi 21 octobre. Un journaliste du *Point* signale un vol similaire. Deux jours plus tard, Mediapart annonce à son tour avoir été victime d'un vol d'ordinateurs.
- **26 octobre 2010 : VOTE DÉFINITIF POUR LES RETRAITES.** Par 177 voix contre 151, le Sénat entérine le vote définitif de la réforme des retraites. Elle portera progressivement de 60 à 62 ans l'âge

légal de départ à la retraite et de 65 à 67 ans l'âge pour une retraite à taux plein, quel que soit le nombre de trimestres cotisés. Elle est validée par le Conseil constitutionnel le 9 novembre 2010 et promulguée le lendemain.

•



- **3 novembre 2010 : L'ÉLYSÉE CONTRE MEDIAPART.** *Le Canard enchaîné* accuse Nicolas Sarkozy de superviser « personnellement » l'espionnage de certains journalistes chargés de la couverture d'affaires sensibles. Selon l'hebdomadaire, qui cite des sources anonymes au sein de la DCRI, « un groupe » a été monté à cette fin composé de « plusieurs anciens policiers des RG », qui « se procurent les factures détaillées du poste fixe et du portable du journaliste à espionner ». Le lendemain, Mediapart affirme que deux de ses journalistes, Fabrice Arfi et Fabrice Lhomme, ont été pistés et « géolocalisés » par les services français dans le cadre des affaires Karachi puis Bettencourt. Des détails sur cette surveillance seront apportés en janvier 2012 avec la publication du livre *L'Espion du Président*, d'Olivia Recasens, Christophe Labbé et Didier Hassoux.
- **5 novembre 2010 : PAS D'EMPLOI À PÔLE EMPLOI.** La suppression de 1 800 postes d'ici fin 2011 est prévue à Pôle emploi, annonce la direction de l'établissement chargé des demandeurs d'emploi. Environ 1 500 CDD ne seront pas renouvelés et 300 postes en CDI seront supprimés.



- 10 novembre 2010 : AIR SARKO ONE.** L'Élysée réceptionne son nouvel avion et s'envole au G20 de Séoul. La facture de l'A330-220 présidentiel se monte à 259,5 millions d'euros, selon un rapport de la Cour des comptes de juillet 2011. Une facture « fortement alourdie » par les aménagements demandés, dont deux fours permettant de griller les aliments (75 000 euros).
 - 16 novembre 2010 : FONCTION PUBLIQUE.** Un décret permet de **mettre en disponibilité sans salaire un fonctionnaire** dont l'emploi est supprimé et qui refuserait trois propositions de mutation. Ce texte s'inscrit dans la loi de mobilité sur la fonction publique adoptée en juillet 2009.
 - 16 novembre 2010 : WOERTH ET LE TERRAIN DE COMPIÈGNE.** Le procureur général de la Cour de cassation demande à la Cour de justice de la République d'ouvrir une enquête pour « favoritisme et prise illégale d'intérêts » à l'encontre d'Éric Woerth à propos de la vente d'un terrain à Compiègne quand il était ministre du Budget. Ce qui sera fait le 13 janvier 2011.
 - 17 novembre 2010 : LE CONSEILLER TERRITORIAL.** L'Assemblée nationale entérine, par 258 voix contre 219, le projet de **loi réformant les collectivités territoriales**. La réforme crée le statut de conseiller territorial, siégeant à la fois au conseil général et au conseil régional. À partir de 2014, il y aura 3 496 conseillers territoriaux, en lieu et place des 4 037 conseillers généraux et 1 880 conseillers régionaux actuels.
 - 2 décembre 2010 : JUSTICE.** La réforme de la procédure pénale qui prévoyait la suppression du juge d'instruction est abandonnée, annonce le ministre de la Justice, Michel Mercier.
 - 7 décembre 2010 : TRÈS CHÈRE TAXE PROFESSIONNELLE.** La réforme de la **taxe professionnelle s'annonce bien plus chère** que prévue. Selon les estimations du rapporteur général de la commission des finances de l'Assemblée nationale, Gilles Carrez, elle va coûter 8,9 milliards d'euros au budget de l'État, au lieu des 3,4 milliards prévus. La suppression de la taxe carbone, qui devait en partie compenser les pertes de la taxe professionnelle, explique partiellement ce dérapage. Mais pas seulement. Bercy semble avoir sous-estimé le manque à gagner. Gilles Carrez parle « *d'un allègement historique de la pression fiscale pour les entreprises* ».
 - 11 décembre 2010 : POLICIERS MENTEURS.** Sept policiers de Seine-Saint-Denis sont condamnés à des peines de prison ferme pour faux en écriture publique et, pour certains d'entre eux, violences aggravées. Le 9 septembre, à Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), après une course-poursuite, ils avaient porté de fausses accusations contre un homme et lui avaient asséné des coups. Le ministre de l'Intérieur Brice Hortefeux dénonce un jugement « *disproportionné* ».
- MAM en Tunisie, affaire Wildenstein, documents Takieddine, président-candidat, l'ami Kadhafi...**
- du 1er janvier 2011 au 28 avril 2012
- Sur mediapart.fr, une vidéo est disponible à cet endroit.*

11 janvier 2011 : MAM ET L'ORDRE EN TUNISIE. Alors que la révolte tunisienne a commencé le 17 décembre 2010, Michèle Alliot-Marie, ministre des affaires étrangères propose le « *savoir faire* » français à la Tunisie pour le maintien de l'ordre et la gestion de manifestations. L'affaire MAM commence: on apprendra ensuite qu'elle et son compagnon Patrick Ollier, ministre chargé des relations avec le Parlement, ont voyagé en Tunisie durant les vacances de Noël, à bord d'un avion appartenant à un proche du clan des Trabelsi (nom de famille de l'épouse de Ben Ali). MAM est débarqué du gouvernement le 27 février 2011.

- **13 janvier 2011 : SOUTIEN À ZEMMOUR.** Une trentaine de députés UMP apportent leur soutien à Éric Zemmour, jugé pour provocation à la haine raciale et diffamation. Sur Canal +, l'animateur avait lâché, à propos des contrôles de police au faciès : « *Mais pourquoi on est contrôlé 17 fois ? Parce que la plupart des trafiquants sont noirs et arabes.* » Parmi les soutiens à M. Zemmour figurent Lionnel Luca, Jacques Myard, Bernard Debré, Christian Vanneste et Marc Le Fur, vice-président de l'Assemblée nationale. Mi-février, le chroniqueur est condamné à une amende avec sursis de 2 000 euros.
- **23 janvier 2011: ALLOCATIONS FAMILIALES.** Le décret qui permet de suspendre ou supprimer les allocations familiales en cas d'absentéisme d'un élève (au moins 4 demi-journées sur un mois) paraît au *Journal officiel*. La décision de suspendre les allocations revient aux inspecteurs d'académie, après signalement du chef d'établissement et avertissement à la famille, alors que, depuis une loi de 2006, cette responsabilité était du seul ressort des présidents de conseils généraux, lesquels ne s'en étaient pratiquement jamais saisis.
- **8 février 2011 : LES VACANCES DE FILLON.** François Fillon révèle, par « *souci de transparence* », qu'il a passé ses vacances de Noël avec sa famille en Égypte sur invitation du gouvernement de Moubarak qui lui a payé l'avion et l'hébergement.
- **8 février 2011: LOPPSI 2.** Le Parlement adopte définitivement le projet de loi sur la sécurité intérieure (Loppsi 2). Les groupes UMP et du NC ont voté pour. L'opposition de gauche a voté contre. Le 10 mars, le **Conseil constitutionnel censure 13 articles** de la loi dont : l'article permettant au préfet de procéder à l'évacuation forcée de terrains occupés illégalement ; les articles étendant aux mineurs l'application de « *peines plancher* » et autorisant leur comparution immédiate à la demande du procureur de la République sans saisir au préalable le juge des enfants ; les dispositions accordant aux policiers municipaux des pouvoirs de PJ ; l'installation de salles d'audience au sein des centres de rétention

administrative ; la disposition réintroduisant une forme de « *double peine* » en permettant à un président de la cour d'assises de demander aux jurés de se prononcer sur l'interdiction du territoire d'un condamné d'origine étrangère.

- **11 février 2011: AFFAIRE CASSEZ.** L'affaire tourne à l'incident diplomatique entre la France et le Mexique. La veille, la justice mexicaine rejetait le pourvoi en cassation de la Française condamnée à 60 ans de prison pour enlèvements. Décision que la ministre française des Affaires étrangères qualifiait d'« *inique* ». Le 14 février, Nicolas Sarkozy réclame son rapatriement et annonce vouloir faire de l'année du Mexique en France une occasion pour médiatiser l'affaire. Les parents de Florence Cassez se disent « *effarés* » par la tournure que prend l'affaire et l'avocat de la Française se sent « *inquiet pour elle* ».
- **1er mars 2011 : LES VACANCES DE GUAINO.** La plume du chef de l'Etat, Henri Guaino, reconnaît avoir passé « *4 jours et 4 nuits* » autour de la Saint-Sylvestre, chez l'ambassadeur de France à Tripoli en Libye à titre « *privé* ».



- **3 mars 2011 : HÉRITAGE CHRÉTIEN.** En visite au Puy-en-Velay pour une journée consacrée au patrimoine français, Sarkozy fait l'éloge de la chrétienté qui a laissé à la France « *un magnifique héritage de civilisation* » que « *nous devons transmettre aux générations, et l'assumer sans complexe* ». À ses côtés, Laurent Wauquiez, ministre aux Affaires européennes et maire du Puy-en-Velay, s'en prend aux « *racines* » de Dominique Strauss-Kahn, directeur du FMI, et candidat pressenti à la présidentielle : « *À Washington, il a sûrement une très belle maison qui donne sur le (fleuve) Potomac. Ce n'est pas la Haute-Loire, ce n'est pas ces racines-là.* »

- **3 mars 2011 : LES HEURES SUP' DE LONGUET.** À peine nommé à la Défense, M. Longuet est l'objet d'une plainte pour « prise illégale d'intérêts ». Elle émane d'un actionnaire minoritaire de GDF-Suez au vu d'**un contrat, révélé par Mediapart**, dont a bénéficié l'ancien sénateur UMP auprès du groupe d'énergie.
- **6 mars 2011 : AMITIÉS FRANCO-LIBYENNES.** Kadhafi demande à la France de faire « arrêter les interventions étrangères dans la région de Benghazi ». Dans un entretien au JDD, il rappelle que « la France a de grands intérêts en Libye » : « Nous avons beaucoup travaillé avec M. Sarkozy, nous avons collaboré ensemble dans plusieurs dossiers, plusieurs causes. » Dans la soirée, lors d'une interview à France 24, Kadhafi dénonce l'ingérence de la communauté internationale, dont la France. Paris, de son côté, se félicite de la création du Conseil national libyen censé représenter les protestataires. Le lendemain, *l'Express* révèle que l'homme d'affaires libanais, Ziad Takiédine, intermédiaire présumé de l'affaire Karachi, a été interpellé le samedi précédent au Bourget, alors qu'il rentrait de Tripoli dans un avion privé transportant 1,5 million d'euros en espèces.



16 mars 2011: GUÉANT, « ADHÉRENT D'HONNEUR AU FN ». Le ministre de l'Intérieur tente de recadrer un débat sur la laïcité qui n'a pas commencé en précisant qu'« *il est constitutionnellement impossible d'interdire le prêche en arabe* », car « *on n'interdit pas les messes*

en portugais ou l'hébreu dans les synagogues ». Le lendemain, sur Europe 1, il estime que « *les Français à force d'immigration incontrôlée ont parfois le sentiment de ne plus être chez eux* ». Marine Le Pen jubile et déclare qu'il « *pourrait être adhérent d'honneur du FN puisqu'il est touché par la grâce* » !

- **16 mars 2011 : LE « GRAVE SECRET » DE SARKOZY.** Dans une interview à Euronews, Saïf Al-Islam, fils de Kadhafi, révèle le « *grave secret* » détenu par son père sur M. Sarkozy. Il affirme que le président français doit rendre l'argent « *qu'il a accepté de la Libye pour financer sa campagne électorale. C'est nous qui avons financé sa campagne, et nous en avons la preuve* ». Contactée par LeMonde.fr, l'Élysée « *dément bien évidemment* ».
- **27 mars 2011 : CANTONALES.** Le second tour des élections cantonales apporte quatre grandes leçons. 1. L'UMP prend une gifle avec 19 % des voix. 2. Le FN profite d'un net report de l'électorat UMP, atteignant des scores de 35 % à 45 % là où il était opposé au seul PS. 3. Le PS ne profite guère de cette défaite du parti présidentiel. 4. Écologistes et Front de gauche réalisent des scores honorables dans un scrutin qui ne leur est pas favorable.
- **11 avril 2011 : PLUS DE BURQA.** La loi interdisant le port du voile intégral dans les lieux publics entre en vigueur. Mais elle sera « *infiniment difficile à appliquer* » et « *infiniment peu appliquée* », estime le secrétaire général adjoint du Syndicat des commissaires de police. Dans une circulaire, le ministère de l'Intérieur tient à préciser que les masques d'escrimeur et de soudeur restent autorisés.
- **12 avril 2011 : GARDE À VUE.** Le Parlement adopte par 294 voix contre 221, **le projet de loi réformant la garde à vue**. Le 15, la Cour de cassation décidera que les nouveaux droits de la défense, notamment le droit au silence et la présence de l'avocat tout au long de la garde à vue devront s'appliquer immédiatement. La loi entrera en vigueur le 1er juin.



28 avril 2011 : DISCRIMINATION DANS LE FOOT. Mediapart révèle que plusieurs dirigeants de la Direction technique nationale de la Fédération française de football ont approuvé

dans le plus grand secret, fin 2010, le principe de quotas discriminatoires officieux dans les centres de formation et les écoles de foot du pays. Objectif : limiter le nombre de joueurs français de type africains et nord-africains. La ministre des Sports, Chantal Jouanno, met « à la disposition de la Fédération une mission de l'inspection générale de la jeunesse et des sports afin de l'aider à faire toute la lumière ». Le 10 mai, elle estimera que même si les propos tenus comportent « des sous-entendus à la limite de la dérive raciste », il n'y a pas d'« éléments ou de faisceau d'indices qui permettraient de dire qu'il y a atteinte à la loi de 2001 sur la discrimination ». Fin mai, François Blaquart recevra un simple avertissement de la direction de la FFF et le directeur général adjoint André Prévost sera mis à pied pour 6 jours.

- **4 mai 2011 : ÉRIC WOERTH ENTENDU.** L'ancien ministre du Budget est entendu comme témoin assisté par la commission d'instruction de la Cour de justice dans le cadre de l'enquête pour « prise illégale d'intérêts » visant la vente de l'hippodrome de Compiègne. Il est soupçonné d'avoir bradé une parcelle de 57 hectares de la forêt de Compiègne, en la vendant 2,5 millions d'euros à la Société des courses de Compiègne. En janvier 2012, le rapport des trois experts chargés d'expertiser la valeur du bien, estiment que le terrain valait entre 8 millions et 10 millions d'euros.
- **11 mai 2011 : IMMIGRATION, TOUJOURS PLUS DUR.** Le Parlement adopte définitivement la loi sur l'immigration. C'est le 5e texte législatif sur le sujet en 7 ans. Il durcit les règles d'éloignement

des étrangers sans papiers. Le **titre de séjour** « *étrangers malades* » ne pourra être accordé qu'en cas d'« absence » du traitement approprié dans le pays d'origine. Il repousse aussi à 5 jours (au lieu de 2 auparavant) l'intervention du juge des libertés et de la détention lorsqu'un étranger en situation irrégulière est placé en rétention administrative. Ses effets sont quasi immédiats. La Cimade dénonce, exemples à l'appui, l'expulsion d'« *étrangers sans qu'aucun juge ne vérifie la légalité de ses décisions* ».

- **14 mai 2011 : STRAUSS-KAHN ARRÊTÉ.** Le directeur général du FMI est arrêté à l'aéroport JFK de New York, placé en garde à vue, puis inculqué « d'agression sexuelle, de séquestration de personne et de tentative de viol » par le parquet de New York après le dépôt d'une plainte par une femme de chambre de 32 ans, travaillant à l'hôtel Sofitel à Manhattan. DSK nie en bloc. Le 23 août, le procureur de Manhattan demandera l'abandon de toutes les poursuites estimant que le dossier d'accusation s'est effondré en raison des mensonges « *accablants* » de la plaignante. Le volet pénal de l'affaire est clos mais pas la plainte au civil. DSK rentrera à Paris le 4 septembre. Il sera remplacé au FMI par Christine Lagarde.
- **25 mai 2011 : HARCÈLEMENT.** Georges Tron, secrétaire d'État à la Fonction publique et maire UMP de Draveil (Essonne), est visé par une plainte pour harcèlement sexuel déposée par deux anciennes employées de sa mairie. Ces femmes l'accusent de plusieurs agressions entre 2007 et 2010. Il réplique en déposant plainte pour dénonciation calomnieuse et quitte le gouvernement.
- **8 juin 2011 : LUC FERRY SECHE LES COURS.** Le prof de philo, ancien ministre de l'Education, est convoqué par le président de l'Université Paris-Diderot, où il était censé donner des cours à la rentrée 2010, qu'il n'a jamais assurés. C'est Matignon qui remboursera l'université, 4 499 euros net par mois sur toute l'année scolaire.
- **9 juin 2011 : FAUSSES FACTURES À MONOP'.** Denys Brunel, le mari de la députée UMP et ancienne porte-parole du parti présidentiel, Chantal

Brunel, a été placé en garde à vue, puis mis en examen début mai pour « blanchiment, abus de biens sociaux, faux et usage de faux ». Ancien directeur général de la chaîne de supermarchés Monoprix, M. Brunel est soupçonné d'avoir participé à un système de fausse facturation d'un montant de 98 000 euros au profit des activités politiques de son épouse en 1999-2000. **Une affaire déjà révélée en 2008 par Mediapart.**

- **11 juin 2011 : FIN DU BOUCLIER FISCAL.** La mesure emblématique du quinquennat Sarkozy, l'une des seules promesses de campagne réalisées, est abrogée à l'Assemblée nationale. À l'unanimité, les députés mettent fin à cette mesure permettant de limiter à 50 % la taxation des revenus. La suppression du bouclier fiscal ne sera effective qu'à compter de 2012, sur les impôts payés au titre des revenus de 2011. Mais l'impôt sur la fortune sera aussi amenuisé. Les députés ont adopté une réforme de l'ISF rehaussant de 800 000 à 1,3 million d'euros le seuil de patrimoine à partir duquel un contribuable est imposable à l'ISF.



- **28 juin 2011 : FICHER ADN.** Le tribunal correctionnel de Compiègne relaxe le syndicaliste CGT Xavier Mathieu, figure de la lutte contre la fermeture de l'usine de pneus de Continental, à Clairoix (Oise), jugé pour avoir refusé un prélèvement ADN. Déjà condamné à 4 000 euros d'amende pour le saccage de la sous-préfecture de Compiègne en avril 2009, il risquait la prison avec sursis. Le fichier des empreintes génétiques est passé de moins de 2000 profils en 2002 à 1,7 million début juillet 2011.

- **5 juillet 2011 : RETRAITES : TROIS MOIS DE PLUS.** Xavier Bertrand n'a pas attendu l'« avis technique » que doit lui remettre le 6 juillet le Conseil d'orientation des retraites : sur Europe 1,

il annonce que la durée de cotisation pour obtenir une retraite à taux plein passerait à 41,5 ans (soit un trimestre supplémentaire) pour les générations nées à partir de 1955, ajoutant qu'il s'agissait « *tout simplement de l'application de la loi (Fillon) de 2003.* »

- **5 juillet 2011 : PLAINTES CONTRE WILDENSTEIN.** Le représentant UMP des Français de l'étranger à Washington, Guy Wildenstein, est mis en examen pour recel d'abus de confiance. La veuve du marchand de tableaux Daniel Wildenstein, Sylvia Roth, avait déposé plainte en septembre 2010 contre son beau-fils, accusé d'avoir dissimulé une grande part de la fortune de son père au fisc et aux autres héritiers. Membre du « Premier cercle » des donateurs de l'UMP et proche du chef de l'État, M. Wildenstein, est implicitement visé, tout autant les deux ministres successifs du Budget, MM. Woerth et Baroin. Guy Wildenstein avait reçu la Légion d'honneur des mains du président de la République. Le 5 octobre, on apprendra que l'État s'était enfin décidé à déposer plainte contre Guy Wildenstein pour fraude fiscale. Une information judiciaire est ouverte par le parquet de Paris. Début février 2012, le Point révèle que les ayants droit de Daniel Wildenstein sont visés par un redressement fiscal de l'ordre de 600 millions d'Euros. Tous les articles de Mediapart, [ici](#).



- **10 juillet 2011 : DOCUMENTS TAKIEDDINE.** Mediapart commence la publication d'une longue série de révélation de documents et photos dévoilant les relations que l'homme d'affaires franco-libanais Ziad Takieddine entretient avec le premier cercle du chef de l'État. M. Takieddine est le suspect n° 1 dans le volet financier de l'affaire Karachi. Dans les semaines suivantes, Hortefeux, Gaubert, Copé, Guéant seront inquiétés.

- **27 juillet 2011 : NOMINATION À LA COUR.** Jean-Claude Marin est nommé procureur général à la Cour de cassation, en remplacement de Jean-Louis Nadal. Il devient le premier procureur de France et aura notamment pour tâche de chapeauter le ministère public à la Cour de justice de la République. Cette mission est devenue de la plus haute importance, depuis que les cas des ex-ministres Woerth et Lagarde ont été soumis à la CJR.
- **5 août 2011 : JUSTICE DES MINEURS.** Saisi par des parlementaires socialistes, le Conseil constitutionnel n'a censuré qu'à la marge la loi sur la création de jurés populaires dans les tribunaux correctionnels et la réforme de la justice des mineurs. Seuls 4 des 54 articles de cette loi, adoptée le 6 juillet par le Parlement, ont été déclarés contraires à la Constitution. Le Conseil constitutionnel valide donc la création de tribunaux correctionnels pour les mineurs récidivistes de plus de 16 ans, tout en reconnaissant paradoxalement qu'il ne s'agit pas d'une « juridiction spécialisée ». Il autorise également les convocations directes de mineurs devant les tribunaux pour enfants, une des dispositions les plus critiquées car elle aboutit à créer l'équivalent des comparutions immédiates des adultes. Dans le volet jurés populaires qui propose notamment une motivation des verdicts d'assises, le Conseil n'a censuré que la participation des citoyens à certains jugements d'infractions jugés trop techniques, comme les usurpations d'identité ou celles qui concernent le code de l'environnement. La loi est promulguée le 10 août 2011.
- **31 août 2011 : LOGICIELS MOUCHARDS.** Une circulaire précise les conditions dans lesquelles les enquêteurs pourront, grâce à des **logiciels espions**, enregistrer les données d'un ordinateur à l'insu de son utilisateur. Des mouchards plus intrusifs que des écoutes téléphoniques. La captation des données informatiques est autorisée par la loi Loppsi 2 du 15 mars 2011.
- **31 août 2011 : 8,2 MILLIONS DE PAUVRES.** Dans son étude Insee-première n° 1365, l'Institut de la statistique révèle que la France comptait en 2009, 8,2 millions de pauvres et que le niveau de vie médian était cette même année de 1 590 euros par mois. Par rapport à 2008, le nombre de pauvres s'est accru de 337 000.
- **1er septembre 2011 : JOURNALISTE ESPIONNÉ.** *Le Monde* révèle que la DCRI s'est procuré le listing des appels téléphoniques de Gérard Davet entre les 12 et 16 juillet 2010, au plus fort de l'affaire Bettencourt. Claude Guéant reconnaît que les communications du journaliste ont été espionnées. Le 9 septembre, le patron de la police nationale, Frédéric Péchenard, confirme. À la fin septembre, la juge d'instruction Sylvia Zimmerman convoque le procureur de Nanterre, Philippe Courroye, Frédéric Péchenard et le directeur du renseignement intérieur, Bernard Squarcini. Ce dernier, mis en examen le 17 octobre, continuera pourtant à exercer ses fonctions. Le 6 décembre 2011, la chambre criminelle de la Cour de cassation (la plus haute juridiction pénale française) estime que Philippe Courroye, a enfreint la loi en demandant les factures téléphoniques détaillées (fadettes) de plusieurs journalistes.
- **14 septembre 2011 : TAKIEDDINE EN EXAMEN.** L'intermédiaire en vente d'armes est mis en examen pour « complicité et recel d'abus de biens sociaux » dans le cadre du volet financier de l'affaire Karachi. Une semaine plus tôt, un nouveau témoin avait révélé aux policiers avoir eu connaissance de transferts de fonds opérés en espèces, depuis la Suisse, par M. Takieddine avec deux proches de Nicolas Sarkozy : Thierry Gaubert, son ex-chef de cabinet adjoint au ministère du Budget, et Nicolas Bazire, numéro 2 de LVMH, témoin de son mariage avec Carla Bruni, et ancien directeur de cabinet de Balladur. Une semaine après, MM. Gaubert et Bazire seront placés en garde à vue et mis en examen.
- **15 septembre 2011 : VISITE EN LIBYE.** Nicolas Sarkozy est en Libye. Une visite surprise, préparée « depuis plusieurs jours, dans le plus grand secret ». Le cabinet du porte-parole du Quai d'Orsay, Bernard Valero, a pris connaissance de l'information par la presse. Accompagné du Premier ministre britannique, David Cameron, et de

Bernard-Henri Lévy, le président de la République rencontre à Tripoli le président du Conseil national de transition, Moustapha Abdeljalil, ainsi que le Premier ministre Mahmoud Djibril. Sarkozy et Cameron s'envoleront ensuite vers Benghazi.

- **21 septembre 2011 : SECRET FINANCIER.** Le ministre de l'Industrie, Éric Besson, propose dans un texte remis au Premier ministre une loi sur la protection du secret des affaires. Un « **confidentiel entreprise** », comme il existe un « confidentiel défense », permettrait de protéger certains documents scientifiques, techniques, commerciaux ou financiers qui porteraient « *une atteinte grave aux positions stratégiques, au potentiel ou aux intérêts de l'entreprise* ». Et rendrait plus difficile la révélation d'affaires financières. Le texte prendra la forme d'une proposition de loi présentée par Bernard Carayon qui sera votée par l'Assemblée nationale le 23 janvier 2012.



J.Pierre Bel

25 septembre 2011 : LE SÉNAT PASSE À GAUCHE. C'est une alternance historique. L'opposition se retrouve majoritaire au Sénat pour la première fois dans l'histoire de la Ve République : 177 des 348 sénateurs sont à présent classés à gauche. Le 1er octobre, Jean-Pierre Bel, 59 ans, sénateur socialiste de l'Ariège, est élu Président du Sénat. Le 2 octobre, la présidence de la commission des Finances est confiée au sénateur UMP de l'Oise, l'ultralibéral Philippe Marini, critiqué pour ses conflits d'intérêts à répétition.

- **7 octobre 2011 : VISITE EN ARMÉNIE.** En visite à Erevan (Arménie), Nicolas Sarkozy appelle Ankara à une « reconnaissance du génocide » arménien dans un délai « *assez bref* ». Les massacres ottomans, perpétrés en 1915 et 1916 en Turquie, ont fait plusieurs centaines de milliers de morts. Fin janvier, le Parlement adopte une

loi pénalisant la négation du génocide arménien. Mais le 28 février, le Conseil constitutionnel l'a censuré en **estimant que le texte constituait** une « *atteinte inconstitutionnelle à l'exercice de la liberté d'expression et de communication* ».

- **19 octobre 2011: LE COMPTE DE LA SUPPLÉANTE.** Selon *le Canard enchaîné*, la justice a découvert en juin que Joëlle Ceccaldi-Reynaud, longtemps suppléante de Nicolas Sarkozy à l'Assemblée nationale, maire de Puteaux depuis 2004 et députée des Hauts-de-Seine depuis 2007, avait ouvert en 1996 un compte au Luxembourg sur lequel elle a déposé « *20 millions de francs* ».

2012

-



6 janvier 2012 : CARLA ET LES FONDS DU SIDA. *Marianne* révèle que Carla Bruni-Sarkozy, ambassadrice du Fonds mondial de lutte contre le sida, se retrouve au cœur d'un scandale financier. 2,2 millions de dollars (1,7 million d'euros) consacré à la campagne de communication Born HIV Free ont été distribués sans appel d'offres. Principal bénéficiaire : Julien Civange, un ami proche de Carla Bruni-Sarkozy, dont la société Mars Browsers, a touché 580 000 euros pour concevoir et orchestrer cette campagne mondiale.

- **13 janvier 2012: AA+.** L'agence de notation Standard and Poor's dégrade la note de la France d'un cran. De AAA, elle passe à AA+ avec une perspective négative.
- **26 janvier 2012 : GUILLON CENSURÉ.** La campagne de promotion dans le métro du spectacle de Stéphane Guillon (à l'Olympia du 1er au 6 mai), n'aura duré que quelques heures. Sur un fond noir,

les affiches montraient l'humoriste tirer sa révérence et annoncer : « *En mai 2012, Stéphane Guillon s'en va aussi* ». « *Trop politique* », a estimé la société Métrobus qui régit les espaces publicitaires de la RATP.

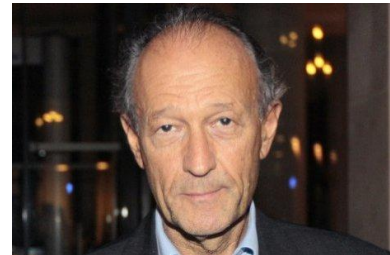


29 janvier 2012. AU SECOURS DES LE JABY. Dimanche soir, lors d'une intervention télévisée, Nicolas Sarkozy promet qu'il « *ne laissera(it) pas tomber les Lejaby* », fabricant de lingerie d'Yssingeaux, en Haute-Loire, menacé de fermeture. Depuis le 17 janvier, les ouvrières se sont lancées dans une mobilisation sans relâche. Le mercredi, Laurent Wauquiez, le ministre de l'Enseignement supérieur et élu de la Haute-Loire annonce au 93 salariés le nom d'un repreneur: la société de maroquinerie Sofama, et assure que l'opération devrait permettre de garder l'ensemble du personnel. Le vendredi, l'ami de Nicolas Sarkozy et patron de LVMH, Bernard Arnault, affirme qu'il soutiendra son fournisseur Sofama.

- **1 er février 2012 : UN DJ TRES ENTOURÉ.** Pierre Sarkozy, le fils « DJ » du Président, a été rapatrié d'Ukraine dans un avion gouvernemental à la suite d'une intoxication alimentaire en partie aux frais de l'Etat, révélé *Le Canard enchaîné*. Et **Mediapart de son côté apprend** que deux policiers du GSPR (le groupe de sécurité du président de la République) escortent Pierre Sarkzoy dans son marathon mondial des discothèques.
- **9 février 2012: REFERENDUM SUR LES CHÔMEURS.** Dans un entretien au *Figaro Magazine*, le chef de l'État pose les bases de sa future campagne. Il annonce qu'il envisage de « *s'adresser directement aux Français pour qu'ils donnent leur opinion* », notamment sur le système d'indemnisation

du chômage et la façon dont on doit considérer le travail et l'assistanat. Si Nicolas Sarkozy exclu d'utiliser le référendum sur les thèmes de l'éducation, il le juge approprié pour l'immigration.

- **15 février 2012: PRESIDENT CANDIDAT.** Nicolas Sarkozy annonce officiellement sur TF1, sa candidature à l'Élysée. « *Oui, je suis candidat* », a-t-il répondu à la présentatrice du 20 h de TF1, Laurence Ferrari, qui lui demandait s'il brigait un second mandat.



16 février 2012 : GAUBERT ET LE 1% LOGEMENT. Longtemps repoussé, le procès de Thierry Gaubert dans **l'affaire du «1% logement»**, se déroule à Nanterre. L'homme d'affaires et ami de Nicolas Sarkozy est renvoyé devant la correctionnelle pour une longue liste de délits, allant de l'escroquerie au préjudice de l'Etat à l'exercice illégal de la profession de banquier, en passant par l'abus de biens sociaux, l'abus de confiance et la prise illégale d'intérêt. Dans son réquisitoire, le parquet balaye les accusations, précise que « *faire des affaires n'est pas illégal* » et demande une peine d'un an de prison avec sursis et 50.000 euros d'amende. Le 3 mai, il est condamné à 10 mois de prison avec sursis et 10.000 euros d'amende pour détournement de fonds.

- **2 mars 2012 : VIANDE HALAL.** A l'occasion d'une réunion électorale à Velaine-en-Haye, près de Nancy, Claude Guéant laisse entendre que l'octroi du droit de vote aux étrangers conduirait à la propagation de la nourriture halal. « *Accepter le vote des étrangers, c'est la porte ouverte au communautarisme. Nous ne voulons pas que des conseillers municipaux étrangers rendent obligatoire la nourriture halal dans les repas des*

cantines, ou réglementent les piscines à l'encontre des principes de mixité », a déclaré le ministre de l'intérieur.

- **17 mars 2012 : PATRIMOINE.** Une hausse de près de 30 % en 5 ans : c'est ce qui ressort de la déclaration patrimoniale de Nicolas Sarkozy, déposée au Conseil constitutionnel et publiée au *Journal officiel*. Le chef de l'État dispose désormais d'un patrimoine d'un peu plus de 2,7 millions d'euros composé d'assurances-vie (2,58 millions), de diverses collections (autographes, montres, statuettes) estimées à 100 000 euros et d'un compte courant en commun avec son épouse crédité de 56 919 euros, a relevé *Challenges*. En 2007, pour la précédente campagne présidentielle, le président candidat avait fait état d'un patrimoine de 2,1 millions d'euros.
- **22 mars 2012: MOHAMED MERAH.** A Toulouse, Mohamed Merah est tué vers midi lors d'un assaut du RAID, à l'issue d'un siège de plus de 32 heures. Il avait auparavant revendiqué la mort de trois militaires (à Toulouse et Montauban) et la tuerie le 19 mars vers 8 h de l'école juive Otzar Hatorah à Toulouse durant laquelle trois enfants et un enseignant avaient été abattus. Claude Guéant, ministre de l'intérieur, informe en direct à la télévision des opérations des forces de l'ordre.
- **23 mars 2012: DE MAISTRE EN DÉTENTION.** L'ex-gestionnaire de fortune de Liliane Bettencourt, Patrice de Maistre, mis en examen le 15 décembre pour « abus de faiblesse » à l'endroit de l'héritière de L'Oréal est écroué. Le 2 mai 2012, alors que se clôt cette chronologie, ses demandes de mise en liberté ont toutes été refusées.
- **12 avril 2012: LE BILAN VU PAR LES MAGISTRATS.** L'Union syndicale des magistrats, principal syndicat de magistrats, commence à publier un bilan accablant du quinquennat de Nicolas Sarkozy, intitulé 5 ans de législature - les heures sombres. Un chapitre sera publié par jour jusqu'au premier tour de l'élection présidentielle. Selon le syndicat, « *jamais comme*

depuis l'avènement de Nicolas Sarkozy en mai 2007 le parquet n'avait été instrumentalisé de manière aussi éhontée par le pouvoir en place ».

Vidéo disponible sur mediapart.fr



- **17 avril 2012: DIX QUESTIONS.** Bettencourt, Kadhafi, l'appartement de l'île de la Jatte... **Mediapart met en ligne 10 questions à Nicolas Sarkozy** et au cœur des affaires politico financières.
- **22 avril 2012: PREMIER TOUR.** Au soir du premier tour de l'élection présidentielle François Hollande recueille 28,63% des suffrages (10.273.582 voix); Nicolas Sarkozy: 27,18% (9.753.844 voix); Marine Le Pen: 17,9% (6.421.773 voix); Jean-Luc Mélenchon: 11,11% (3.985.298 voix); François Bayrou: 9,13% (3.275.349 voix); Eva Joly: 2,31% (828.451 voix); Nicolas Dupont-Aignan: 1,79% (644.086 voix); Philippe Poutou: 1,15% (411.178 voix); Nathalie Arthaud: 0,56% (202.562 voix); Jacques Cheminade: 0,25% (89.572 voix)
- **26 avril 2012 : LEGITIME DEFENSE.** Au lendemain de la mise en examen pour homicide volontaire d'un policier ayant tué un homme armé en fuite, en Seine-Saint-Denis, le candidat Nicolas Sarkozy souhaite que désormais s'applique une « *présomption de légitime défense* » pour les policiers et gendarmes lorsqu'ils tuent ou blessent quelqu'un dans l'exercice de leurs fonctions. Une proposition de Marine Le Pen, une de plus.

Vidéo disponible sur mediapart.fr



- **26 avril 2012 : CHÔMAGE MAXIMUM.** Le chômage a augmenté en mars 2012, pour le onzième mois consécutif, selon les **chiffres publiés par Pôle emploi**, les derniers du quinquennat. Le nombre de chômeurs n'ayant pas du tout travaillé au cours du mois précédent (la catégorie A) s'élève désormais à 2 884 500. En juin 2007, la France comptait 1 962 700 chômeurs dans cette catégorie. Leur

nombre a donc augmenté de 900 000 sous le mandat de Nicolas Sarkozy, marqué par une grave crise financière et économique.

- **28 avril 2012: SARKOZY-KADHAFI: LA PREUVE DU FINANCEMENT.** Mediapart publie un document officiel libyen, selon lequel le régime de Kadhafi a décidé de débloquer une **somme de 50 millions d'euros pour la campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy en 2007**. Le chef des services libyens d'alors y évoque des réunions préparatoires avec Brice Hortefeux et l'intermédiaire Ziad Takieddine. « *Ce document prouve qu'on est en présence d'une affaire d'Etat* », confirme ce dernier. Une pièce de plus dans une enquête débuté 9 mois plus tôt avec la publication, en juillet 2011, de l'article *Sarkozy-Guéant: le grand soupçon libyen*.

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Directeur éditorial : François Bonnet

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 1 538 587,60€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Gérard Cicurel, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Gérard Desportes, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur et prestataire des services proposés : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 1 538 587,60€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.